

# QUELLE EST L'IMPORTANCE DE LA FOI ?

L'engagement dans la foi, les normes de genre et la violence à l'égard des femmes et des filles dans les communautés touchées par des conflits



RECHERCHE DE BASE DANS LA PROVINCE D'ITURI, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO



# QUELLE EST L'IMPORTANCE DE LA FOI ?

## L'engagement dans la foi, les normes de genre et la violence à l'égard des femmes et des filles dans les communautés touchées par des conflits

RECHERCHE DE BASE DANS LA PROVINCE D'ITURI, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Auteurs : Maggie Sandilands et Pr Rachel Jewkes

Recueil des données : Nigel Scott et Uwezo Baghuma Lele

Traduction : Brigitte Clark

Révision : Patricia Sommer

Référence bibliographique : Sandilands M, Jewkes R, Baghuma Lele U et Scott N (2017) *Quelle est l'importance de la foi ? L'engagement dans la foi, les normes de genre et la violence à l'égard des femmes et des filles dans les communautés touchées par des conflits : recherche de base dans la province d'Ituri, République démocratique du Congo*. Tearfund, Royaume-Uni.

[www.tearfund.org/sexualviolence](http://www.tearfund.org/sexualviolence)

Couverture : Maggie Sandilands/Tearfund

Conception graphique : Wingfinger Graphics

© Tearfund 2017

Publié par Tearfund. Une société limitée par garantie.

Œuvre n° 265464 (Angleterre et pays de Galles)

Œuvre n° SC037624 (Écosse)

### Remerciements

Ce rapport a été financé par UK Aid, sous l'égide du gouvernement britannique, dans le cadre du programme mondial « Ce qui fonctionne pour prévenir les violences faites aux femmes et aux filles » (What Works to Prevent Violence Against Women and Girls Global Programme).

Les fonds ont été gérés par le South African Medical Research Council et une assistance technique a été apportée par Social Development Direct.

Les opinions exprimées ne reflètent pas nécessairement les politiques officielles du gouvernement britannique.

[www.whatworks.co.za](http://www.whatworks.co.za)

# SOMMAIRE

<b>RÉSUMÉ</b>	5
<b>SITUATION GÉNÉRALE</b>	7
Contexte	7
Contexte du projet	7
<b>MÉTHODOLOGIE</b>	9
Cadre de l'étude	9
Échantillon	9
Questionnaire	10
Analyse des données et statistiques	10
Éthique et sécurité	11
<b>RÉSULTATS :</b>	
<b>1 DESCRIPTION DÉMOGRAPHIQUE</b>	12
1.1 Présentation générale de l'échantillon	12
1.2 La foi	15
<b>2 LE GENRE</b>	18
2.1 L'égalité entre les sexes	18
2.2 Les rôles liés au genre	18
2.2.1 Les attitudes	18
2.2.2 Dans la pratique	19
2.3 La prise de décisions	19
2.3.1 Les attitudes	19
2.3.2 Dans la pratique	20
2.4 Les masculinités	21
2.5 Les attitudes liées au genre, au sexe et à la violence	22
2.5.1 La violence physique au sein du couple	23
2.5.2 La violence sexuelle au sein du couple	23
2.5.3 Tolérer la violence	24
2.5.4 La stigmatisation des survivantes	25
2.5.5 Les référents sociaux	27
<b>3 L'EXPÉRIENCE DE LA VIOLENCE</b>	28
3.1 Les agressions violentes au sein du ménage	28
3.2 La violence au sein du couple : consentement/partenaires sexuels	28
3.3 L'expérience de la violence	29

3.3.1	La violence au sein du couple .....	29
3.3.2	La violence sexuelle exercée par d'autres que le partenaire .....	31
3.3.3	L'expérience de la violence sexuelle pendant l'enfance chez les hommes.....	32
<b>3.4</b>	<b>Être témoin de la violence .....</b>	<b>33</b>
<b>4</b>	<b>RÉPONSE À LA VIOLENCE .....</b>	<b>34</b>
4.1	Réponse à la violence au sein du couple dans le voisinage .....	34
4.2	Chercher de l'aide .....	34
4.3	Subir la stigmatisation après avoir été victime de violence .....	36
4.4	Les institutions religieuses – activités pour prévenir et répondre à la VSBG .....	36
<b>5</b>	<b>AUTRES FACTEURS .....</b>	<b>37</b>
5.1	Les médias .....	37
5.2	La consommation d'alcool .....	37
5.3	La satisfaction dans les relations de couple .....	38
<b>6</b>	<b>MODÈLES DE RÉGRESSION LOGISTIQUE .....</b>	<b>40</b>
6.1	Facteurs associés à l'expérience de la violence chez les femmes.....	40
6.1.1	La violence sexuelle exercée par d'autres que le partenaire au cours des 12 derniers mois .....	40
6.1.2	La violence sexuelle ou physique au sein du couple au cours des 12 derniers mois .....	41
6.2	Facteurs associés à la perpétration d'actes de violence par les hommes .....	43
6.2.1	La violence sexuelle exercée sur d'autres que la partenaire (durée de vie) .....	43
6.2.2	La perpétration d'actes de violence physique ou sexuelle par les hommes au sein du couple au cours des 12 derniers mois .....	43
6.3	Facteurs associés à l'opinion selon laquelle une femme a le droit de refuser l'acte sexuel.....	44
	<b>EXAMEN DES RÉSULTATS .....</b>	<b>46</b>
	Grandes lignes .....	46
	Les communautés religieuses .....	46
	La violence .....	47
	L'engagement dans la foi et l'autonomisation des femmes .....	47
	La stigmatisation des survivants .....	48
	La foi et les normes de genre .....	48
	Les facteurs de risque : la consommation d'alcool, l'expérience de la violence pendant l'enfance .....	49
	Les facteurs contextuels : la pauvreté, les sources d'eau .....	49
	Limites de l'étude .....	50
	Conclusion .....	50
	<b>ANNEXE 1 : LA THÉORIE DU CHANGEMENT DU PROJET .....</b>	<b>51</b>
	<b>RÉFÉRENCES .....</b>	<b>52</b>

# TABLEAUX

<b>Figure 1</b>	Carte de la République démocratique du Congo	8
<b>Figure 2</b>	Carte de la zone du projet	9
<b>Tableau 1</b>	Répartition de l'âge	12
<b>Tableau 2</b>	Situation sociale	12
<b>Tableau 3.1</b>	État matrimonial	13
<b>Tableau 3.2</b>	Situation relationnelle (actuelle/12 derniers mois)	13
<b>Tableau 4</b>	Éducation	13
<b>Tableau 5</b>	Contribution au revenu du ménage	14
<b>Tableau 6.1</b>	Consommation alimentaire des ménages	14
<b>Tableau 6.2</b>	Eau et assainissement dans les ménages	14
<b>Tableau 6.3</b>	Moyens de transport possédés par les ménages	15
<b>Tableau 7</b>	Appartenance à la foi	15
<b>Tableau 8</b>	Importance de la foi	15
<b>Tableau 9.1</b>	Fréquentation d'une institution religieuse	16
<b>Tableau 9.2</b>	Participation aux institutions religieuses	16
<b>Tableau 10</b>	Participation aux groupes communautaires	17
<b>Tableau 11</b>	Attitudes à l'égard de l'égalité entre les sexes	18
<b>Tableau 12</b>	Rôles (attitudes) au sein des ménages	18
<b>Tableau 13</b>	Rôles au sein du ménage (dans la pratique)	19
<b>Tableau 14.1</b>	Attitudes à l'égard du pouvoir dans les relations	20
<b>Tableau 14.2</b>	Corrélation entre l'engagement dans la foi et l'opinion selon laquelle, selon les textes sacrés, une femme mariée n'a aucun droit sur son corps	20
<b>Tableau 15.1</b>	Répartition des pratiques normatives concernant les rôles sexospécifiques en matière de prise de décisions au sein des ménages	21
<b>Tableau 15.2</b>	Corrélation entre la prise de décisions au sein du ménage et l'engagement dans la foi	21
<b>Tableau 16</b>	Concepts de masculinité	22
<b>Tableau 17</b>	Attitudes à l'égard de la violence physique et sexuelle au sein du couple	23
<b>Tableau 18</b>	Justification de la violence physique au sein du couple	23
<b>Tableau 19</b>	Raisons pour lesquelles une femme mariée pourrait refuser d'avoir des rapports sexuels	24
<b>Tableau 20</b>	Les réponses à la violence	24
<b>Tableau 21</b>	Rôle des institutions religieuses	25
<b>Tableau 22</b>	Les mythes relatifs au viol	26
<b>Tableau 23</b>	La stigmatisation des survivantes	26
<b>Tableau 24</b>	Motivation de se conformer aux référents sociaux (divers comportements) – valeurs moyennes	27
<b>Tableau 25</b>	Agressions violentes au sein du ménage	28
<b>Tableau 26</b>	Partenaires sexuels au cours des 12 derniers mois	29
<b>Tableau 27.1</b>	Violence au sein du couple au cours des 12 derniers mois (exercée par les hommes, subie par les femmes)	30
<b>Tableau 27.2</b>	Chevauchement entre les types de violence au sein du couple (exercée par les hommes et subie par les femmes)	30

<b>Tableau 28</b>	Violence sexuelle exercée par d'autres que le partenaire, subie par les femmes au cours des 12 derniers mois .....	31
<b>Tableau 29.1</b>	Violence sexuelle exercée par les hommes sur d'autres que la partenaire (durée de vie) .....	31
<b>Tableau 29.2</b>	Âge auquel les premiers actes de violence sexuelle ont été commis sur d'autres que la partenaire .....	32
<b>Tableau 29.3</b>	Réponse émotionnelle à l'agression .....	32
<b>Tableau 30</b>	Expérience de la violence sexuelle vécue par les hommes (pendant l'enfance) .....	32
<b>Tableau 31</b>	Témoins de la violence .....	33
<b>Tableau 32</b>	Volonté de répondre à un incident de violence au sein du couple .....	34
<b>Tableau 33</b>	Personnes auxquelles les survivants ont demandé de l'aide .....	35
<b>Tableau 34</b>	Raisons pour lesquelles les survivants n'ont demandé aucune aide .....	35
<b>Tableau 35</b>	Stigmatisation et soutien des survivantes .....	36
<b>Tableau 36</b>	Soutien psychologique et autre offert par les groupes religieux .....	36
<b>Tableau 37</b>	Exposition aux médias .....	37
<b>Tableau 38</b>	Consommation d'alcool .....	38
<b>Tableau 39</b>	Satisfaction dans les relations .....	39
<b>Tableau 40.1</b>	Modèle de régression logistique des facteurs sociaux, démographiques et d'engagement dans la foi, associés à la violence sexuelle subie par les femmes et exercée par d'autres que le partenaire au cours des 12 derniers mois .....	41
<b>Tableau 40.2</b>	Modèle de régression logistique des associations entre la source d'eau et la consommation d'alcool, et l'expérience de la violence sexuelle subie par les femmes et exercée par d'autres que le partenaire dans les 12 derniers mois .....	41
<b>Tableau 41</b>	Modèle de régression logistique des facteurs associés aux femmes ayant subi des actes de violence physique ou sexuelle au sein du couple au cours des 12 derniers mois .....	42
<b>Tableau 42</b>	Modèle de régression logistique des facteurs associés, chez les hommes, à la perpétration d'actes de violence sexuelle sur d'autres que la partenaire .....	43
<b>Tableau 43</b>	Modèle de régression logistique des facteurs associés à la perpétration, par les hommes, d'actes de violence physique ou sexuelle au sein du couple au cours des 12 derniers mois .....	44
<b>Tableau 44</b>	Modèle de régression logistique des facteurs associés aux femmes qui estimaient qu'une femme pouvait refuser d'avoir des rapports sexuels si elle le décidait .....	45
<b>Tableau 45</b>	Modèle de régression logistique des facteurs associés à l'opinion des hommes selon laquelle les femmes peuvent refuser l'acte sexuel si elles le décident .....	45

# RÉSUMÉ

Ce rapport étudie les résultats clés d'une enquête quantitative de base sur les ménages de 15 communautés de la province d'Ituri, en République démocratique du Congo (RDC), réalisée en juillet 2015. Cette enquête a été menée dans le cadre de l'élément de recherche intégrée du projet de Tearfund « Mobiliser les groupes religieux pour prévenir les violences faites aux femmes et aux filles dans les communautés affectées par des conflits », financé par UK Aid, sous l'égide du gouvernement britannique, dans le cadre du programme mondial « Ce qui fonctionne pour prévenir les violences faites aux femmes et aux filles » (What Works to Prevent Violence Against Women and Girls Global Programme).

Ce projet a pour objectif d'aborder les causes profondes des violences faites aux femmes et aux filles (VFF), surtout la violence sexuelle, en mobilisant les chefs religieux et les groupes religieux locaux (aussi bien chrétiens que musulmans) et en leur donnant les ressources nécessaires, afin de transformer les attitudes, les comportements et les normes sociales au sein des communautés qui soutiennent les inégalités entre les sexes et permettent la violence à l'égard des femmes et des filles.

Au total, 769 personnes ont été interrogées : 400 femmes et 369 hommes.

Les données de l'enquête montrent qu'en général, les indicateurs socio-économiques sont faibles dans ces communautés rurales isolées, même pour le contexte de la RDC, et les niveaux d'éducation sont extrêmement bas, surtout chez les femmes. Plus de 68 % des femmes ont indiqué qu'elles n'avaient pas achevé le cycle d'éducation primaire, et 35,8 % n'avaient reçu aucune éducation, comparativement au chiffre national de 15,0 %<sup>1</sup>. Les ménages n'avaient pas l'électricité et possédaient très peu de biens ; 67,4 % partageaient des latrines à fosse (le taux national relatif à l'assainissement non amélioré est de 46,0 %) et seuls deux participants sur 769 au total vivaient dans des logements approvisionnés en eau.

Les données ont également mis en relief la portée et l'influence notables de la foi au sein des communautés ; en effet, 95,0 % des personnes interrogées avaient le sentiment d'appartenir à une religion et 83,4 % de ces personnes ont affirmé que leur foi tenait une place importante ou très importante dans leur vie, surtout les femmes. Les attitudes au sujet des normes de genre et des normes sociales, y compris la répartition des tâches ménagères, ont révélé de fortes inégalités entre les sexes ; en effet, la grande majorité des personnes interrogées (89,9 % des hommes et 81,7 % des femmes) était d'accord avec l'affirmation : « l'homme est supérieur à la femme ».

Les niveaux élevés de violence signalés au sein de ces communautés touchées par des conflits mettent en relief le besoin urgent d'agir. La violence sexuelle était nettement plus élevée que dans d'autres contextes ; 38,4 % des femmes ont signalé des actes de violence sexuelle au sein du couple au cours de l'année précédente. Des actes de violence sexuelle exercée par d'autres que le partenaire intime au cours des 12 derniers mois ont été mentionnés par 20,8 % des femmes interrogées, comparativement au chiffre national estimé à 16,0 %<sup>2</sup> et au chiffre mondial de 7,0 % pendant la durée d'une vie<sup>3</sup>. La plupart de ces crimes n'étaient pas commis par des groupes armés mais par des personnes connues. L'expérience de la violence physique au sein du couple au cours des 12 mois précédents correspondait plus ou moins aux moyennes nationales ; 30,8 % des femmes l'ont mentionnée (comparativement à 27,0 % dans l'ensemble de la RDC)<sup>4</sup>.

Les données de l'enquête indiquent une corrélation, chez les femmes, entre l'expérience de la violence au sein du couple et une série de facteurs : l'engagement actif dans la foi, le fait d'être mariée et l'opinion selon laquelle une femme peut refuser un acte sexuel étaient des facteurs de protection ; en revanche, la situation géographique, la consommation d'alcool de son partenaire et le fait d'avoir été témoin de violence conjugale pendant l'enfance augmentaient, chez les femmes, le risque de subir la violence au sein du couple. Les agressions physiques conjugales exercées par les hommes étaient liées à un taux élevé de consommation d'alcool et au fait d'avoir été témoins de violence conjugale pendant l'enfance, mais les hommes plus âgés et ceux qui avaient un emploi étaient moins susceptibles de commettre ces agressions.

Pour les femmes, le fait d'être victime de violence sexuelle exercée par d'autres que le partenaire était associé au lieu géographique, à une consommation d'alcool accrue et au type de source d'eau utilisée (en effet, obtenir son eau auprès de puits protégés était en corrélation avec un risque beaucoup plus élevé de subir des actes de violence sexuelle exercée par d'autres que le partenaire). La minorité de femmes ayant reçu une éducation postsecondaire était plus susceptible de révéler avoir subi la violence sexuelle exercée par d'autres que le partenaire, comparativement aux femmes mariées. En ce qui concerne les hommes, la violence sexuelle commise sur d'autres que le partenaire était associée à une consommation d'alcool accrue, au lieu géographique et au fait d'avoir vécu l'abus sexuel pendant l'enfance.

L'un des résultats les plus frappants était que l'engagement dans la foi\* montrait une corrélation systématique avec les attitudes favorisant une autonomie accrue, aussi bien chez les hommes que chez les femmes, et était, pour les femmes, un facteur de protection contre la violence au sein du couple.

Ces résultats soulignent l'importance des interventions visant à réduire l'incidence de la violence à l'encontre des femmes et à donner un pouvoir de décision aux femmes dans les milieux ruraux de la RDC. Ils soulignent le rôle potentiel des interventions basées sur la foi, puisqu'un grand nombre de participants à la recherche ont mentionné que la religion était un élément important de leur vie. Les résultats montrent l'influence des chefs religieux et indiquent que dans ces communautés, l'interprétation des textes sacrés pouvait être utilisée pour justifier la violence ; mais ils montrent aussi que l'engagement dans la foi pouvait renforcer la position des femmes et était lié à une réduction de la violence au sein du couple.

Cette étude constitue une recherche formative pour une intervention auprès des communautés religieuses de la localité. Les résultats de l'enquête de base confirment la portée et l'importance des communautés religieuses. Ils mettent en relief la nécessité d'une part, de mettre sur pied et de tester des interventions dans ces communautés, et d'autre part, de mieux comprendre comment les mobiliser et leur donner les ressources nécessaires en vue d'éviter la violence à l'égard des femmes et des filles.

---

\* La variable « engagement dans la foi » regroupe ceux qui participent activement aux services religieux (qui ne se contentent pas d'y assister) et le petit nombre de personnes qui ont des fonctions décisionnelles ou d'encadrement au sein de leur groupe religieux.



# SITUATION GÉNÉRALE

## Contexte

La République démocratique du Congo (RDC) est un pays doté de vastes ressources, mais qui subit des conflits depuis plusieurs décennies. L'instabilité dans la région a entraîné une pauvreté généralisée accompagnée de violence, divisant les communautés et déplaçant les familles. Selon les estimations des Nations Unies, quelque 2,7 millions de personnes sont déplacées ou réfugiées en RDC, et 323 000 ressortissants congolais vivent dans des camps de réfugiés hors du pays. Ce pays, classé en 176<sup>e</sup> position sur les 187 pays de l'Indice du développement des Nations Unies de 2015, est l'un des plus pauvres au monde. Son PIB par habitant est parmi les plus faibles<sup>5</sup>. Les ressources du gouvernement sont insuffisantes et la corruption est monnaie courante. Dans de nombreuses régions, en l'absence du gouvernement, les ONG ou les communautés religieuses sont les principales prestataires de services. Le cycle constant de conflits et de déplacements a aggravé l'instabilité dans le pays.

La RDC a été classée en 153<sup>e</sup> position sur les 159 pays figurant dans l'Indice d'inégalité de genre de 2015<sup>6</sup>. La violence à l'égard des femmes et des filles (VFF) est une violation des droits humains à l'échelle mondiale, nuisible au développement social et économique. La violence sexuelle, un aspect important et trop souvent tabou des VFF, a de graves répercussions physiques, émotionnelles, sociales et économiques sur la durée de vie des survivantes. Elle est particulièrement endémique dans un grand nombre de zones de conflits, notamment en RDC. Selon une étude sur la violence sexuelle en RDC, environ 1,8 million de Congolaises ont été victimes de viols<sup>7</sup>. Les violences sexuelles liées aux conflits sont l'un des problèmes cruciaux auxquels font face la population et le gouvernement congolais, selon le représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU chargé de la question des violences sexuelles commises en période de conflit.

Tearfund travaille avec des organisations partenaires locales dans l'est de la RDC depuis 1989 et est aujourd'hui active dans les provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu, du Haut-Katanga dans le territoire de Tanganyika, de Maniema et d'Ituri (où ce projet est basé – voir Figure 1 en page 8), régions particulièrement touchées par les conflits. Tearfund vise à aider les personnes les plus vulnérables en centrant son action sur celles qui ont été touchées par les conflits, les communautés déplacées et rapatriées, et les personnes vivant dans la pauvreté dans les régions isolées et rurales. Cela inclut plus particulièrement les personnes handicapées et les survivants de la violence sexuelle.

## Contexte du projet

Le projet de Tearfund « Mobiliser les groupes religieux pour prévenir les violences faites aux femmes et aux filles dans les communautés affectées par des conflits » est financé par UK Aid, sous l'égide du gouvernement britannique, dans le cadre du programme « Ce qui fonctionne pour prévenir les violences faites aux femmes et aux filles ».

Ce projet triennal cherche à mobiliser les chefs religieux et à leur donner les ressources nécessaires pour jouer un rôle catalyseur dans leurs communautés afin d'agir sur les causes et les conséquences des VFF. Tearfund travaille avec son partenaire local HEAL Africa<sup>8</sup> dans 15 communautés isolées et touchées par des conflits dans la province d'Ituri, en RDC (voir Figure 1). Une recherche quantitative et qualitative, y compris cette enquête de base sur les ménages, et une étude par panel en cours, sont intégrées dans le projet afin de guider l'intervention et de développer une base de données permettant d'évaluer la méthode.

Le projet de Tearfund a pour objectif d'aborder les causes profondes et sous-jacentes des VFF, en s'efforçant de modifier les attitudes, les comportements et les normes sociales qui soutiennent les inégalités entre les sexes et permettent la violence à l'égard des femmes et des filles. Ces normes contribuent également à la stigmatisation, qui limite l'accès des survivantes aux services et à l'aide dont elles ont besoin. Des chefs religieux locaux (aussi bien hommes que femmes) et d'autres volontaires locaux sont en cours de formation afin de pouvoir dénoncer les VFF et de commencer à agir sur les causes profondes au sein de leurs communautés locales, dans une perspective de foi. Le projet mobilise les hommes et les garçons, les femmes et les filles dans l'ensemble de la communauté en vue de transformer les conceptions préjudiciables de la masculinité par une série de conversations communautaires continues, facilitées par des « champions » (volontaires formés par le projet).

L'élément intégré de recherche mixte du projet est dirigé par l'université de Stellenbosch. Des activités de recherche quantitative et qualitative sont intégrées dans l'ensemble de la conception du projet à des fins de recherche formative et d'évaluation de l'impact du projet. La recherche quantitative est conçue par Gamos, et le recueil des données primaires est réalisé à l'aide de deux enquêtes sur les ménages, entreprises au début et à la fin du programme triennal. Le but de l'enquête n'est pas essentiellement de fournir des données représentatives sur la prévalence de la violence, mais

d'examiner les changements relatifs aux effets souhaités (voir Annexe 1) survenus pendant la durée du programme, et de guider les activités du programme.

L'impact global du projet sera déterminé par une évaluation finale qui comprendra la seconde enquête sur les ménages, prévue dans les mêmes lieux début 2018, et une recherche qualitative permettant de faire un examen plus nuancé des résultats quantitatifs et de découvrir les raisons et la source de tout changement.

Le présent rapport étudie les résultats clés de l'enquête de base sur les ménages, réalisée dans l'ensemble des communautés cibles en juillet 2015.

**Figure 1** Carte de la République démocratique du Congo

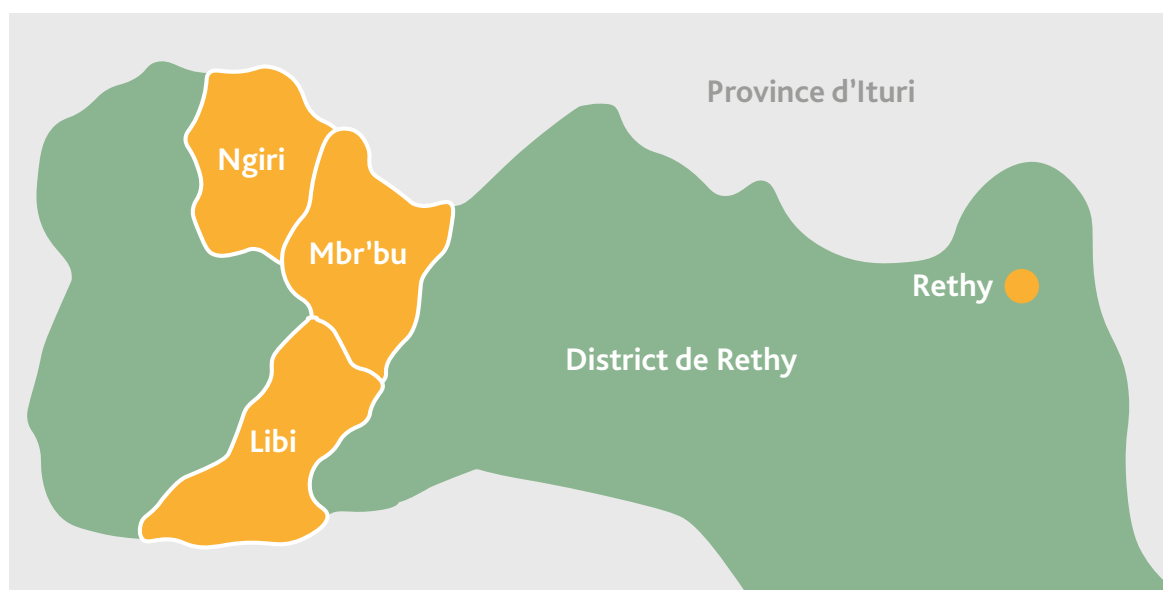


# MÉTHODOLOGIE

## Cadre de l'étude

L'étude a été réalisée dans trois aires de santé près de Rethy, dans la province d'Ituri, au nord-est de la RDC, près de la frontière avec l'Ouganda (voir Figure 2). Les données ont été recueillies par le biais d'entretiens avec des ménages, dans les 15 villages bénéficiant du programme (cinq par aire de santé), qui constituent environ la moitié des villages de la région. Ces villages cibles ont été choisis en raison de leur plus large population et de la présence d'une église ou d'une mosquée. Au moment de l'enquête, les villages sélectionnés comprenaient 2 601 ménages et 13 251 habitants.

**Figure 2** Carte de la zone du projet (aires de santé cibles du district de Rethy, dans la province d'Ituri)



## Échantillon

L'objectif de l'échantillonnage était d'approcher 800 ménages pour diriger des entretiens avec 400 hommes et 400 femmes. Les personnes de l'échantillon étaient réparties de manière égale entre les trois aires de santé et les cinq villages de chaque aire. Les ménages ont été sélectionnés proportionnellement au nombre de ménages dans le village. Le nombre total de ménages a été divisé par le nombre d'entretiens à réaliser pour obtenir l'intervalle d'échantillonnage. Un point de départ a été choisi de manière aléatoire (en faisant tourner un stylo au milieu de la communauté) pour effectuer un parcours de transect et chaque énième ménage a été approché pour les entretiens. Dans tous les cas, le chef de ménage ou son épouse était invité à prendre part à l'entretien, et si ni l'un ni l'autre n'était disponible, d'autres membres du ménage étaient sélectionnés pour compléter les groupes de personnes plus âgées et plus jeunes de l'échantillon. Les entretiens ont été réalisés avec un membre de sexe masculin ou un membre de sexe féminin par ménage. L'échantillon a été stratifié en fonction du sexe (50:50 hommes/femmes) et du groupe d'âge. Un guide de stratification en fonction de l'âge était basé sur la répartition des âges en milieux ruraux, effectuée lors d'une enquête démographique et de santé (EDS) en 2013. Le critère d'éligibilité exigeait que les participants à l'étude soient âgés de 18 ans ou plus, mais la tranche d'âge finale était 15–75 ans, 18 entretiens ayant été réalisés avec des participants de moins de 18 ans, dont six étaient mariés.

Au total, **769 entretiens ont été réalisés, avec 400 femmes et 369 hommes**. Ils ont été dirigés en face à face, par un enquêteur du même sexe que la personne interrogée, et une partie du questionnaire (les questions sensibles sur la violence subie/exercée) était remplie par les participants eux-mêmes. Le questionnaire a été préparé en français et administré dans les langues locales (principalement le kilendu). Les enquêteurs ont étudié le questionnaire ensemble, lors de leur formation, pour se mettre d'accord sur la façon de poser les questions dans les langues locales ; ils se sont également exercés à les poser.

L'enquête a été administrée à l'aide de tablettes possédant l'application Android FormAgent, qui permet aux enquêteurs de saisir les données directement, sous forme numérique, sur le terrain. Après avoir réalisé le questionnaire sur le terrain, les enquêteurs appuyaient sur le bouton « soumettre » et les données étaient soit téléchargées vers le serveur soit enregistrées sur la tablette si aucune connexion internet n'était possible à ce moment-là. Le superviseur de chaque

équipe possédait un routeur mobile sans fil (MiFi). Lorsque les enquêteurs rencontraient leur superviseur sur le terrain, ils pouvaient télécharger les fichiers enregistrés vers le serveur après avoir allumé le routeur MiFi.

## Questionnaire

Le questionnaire, basé sur l'expérience et sur des documents existants, comprenait des questions et des mesures standard utilisées dans le domaine de la recherche sur les VFF et définies conjointement avec le consortium What Works. Tous les participants étaient interrogés sur leur village, leur ménage, leurs caractéristiques sociales et démographiques ainsi que sur leur religiosité. Les questions portaient sur leurs croyances et leurs attitudes en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes, et avaient trait, en particulier, à la dynamique au sein du foyer, aux idées sur la masculinité et au traitement des survivantes de viol. On les interrogeait sur leur comportement réel au sein de leurs relations de couple en ce qui concerne les rôles, la prise de décisions, la communication et la violence.

Afin de déterminer les participants qui avaient subi ou commis des actes de violence, le questionnaire comprenait une série de questions types sur la violence au sein du couple exercée par un partenaire de sexe masculin, aussi bien la violence physique que la violence sexuelle. Par respect des principes d'éthique, toutes les réponses aux questions portant sur la violence subie (par les femmes) et la violence perpétrée ou vécue (par les hommes) étaient remplies indépendamment par les participants, de sorte que l'enquêteur ne pouvait pas les voir. Ces questions étaient posées à tous les participants mariés/qui vivaient avec un/une partenaire ou qui avaient eu une relation au cours des 12 mois précédents.

Le questionnaire comprenait également des questions sur la violence émotionnelle (menaces, humiliation), tirées du module sur la violence conjugale de l'enquête démographique et de santé<sup>9</sup>. Les questions sur la violence physique et sexuelle posées aux femmes étaient basées sur les questions d'enquêtes multipays de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). L'étude multinationale de l'ONU sur les hommes et la violence en Asie-Pacifique a servi de base pour les questions destinées aux hommes.

La question : « Combien de fois votre mari/partenaire vous a-t-il fait les choses suivantes au cours des 12 derniers mois ? » a été posée aux femmes. Afin de déterminer la violence émotionnelle au sein du couple, la liste comprenait les options suivantes : « Vous a-t-il rabaisée ou humiliée devant d'autres personnes ? » et « Vous a-t-il menacée de vous faire du mal ou de faire du mal à une personne qui vous est chère ? ». Pour en savoir plus sur la violence physique au sein du couple, la liste comprenait les options suivantes : « Vous a-t-il poussée ou secouée, vous a-t-il jeté quelque chose au visage ? » ; « Vous a-t-il giflée ou tordu le bras ? » ; « Vous a-t-il donné un coup de poing ou frappée avec un objet risquant de vous blesser ? » ; « Vous a-t-il donné des coups de pied, tirée, frappée, étranglée ou brûlée ? » ; et « Vous a-t-il menacée ou attaquée avec un fusil, un couteau ou une autre arme ? ». Pour déterminer la violence sexuelle au sein du couple, les questions posées aux femmes étaient les suivantes : « Avec quelle fréquence vous a-t-il physiquement forcée à avoir des rapports sexuels contre votre gré ? » ; « Au cours des 12 derniers mois, combien de fois avez-vous eu des rapports sexuels avec lui parce que vous aviez peur qu'il ne devienne violent ? » ; et « Vous a-t-il forcée à pratiquer un acte sexuel contre votre gré ? »

Il a été jugé qu'une femme avait subi la violence physique ou sexuelle au sein du couple si elle avait subi l'un de ces actes à une ou plusieurs reprises. Cette variable combinée rendait compte des femmes qui avaient subi au sein du couple tout acte de violence physique ou de violence sexuelle, ou les deux, au cours des 12 mois précédents. Les hommes ont répondu aux mêmes questions sur la violence au sein du couple que les femmes, mais formulées de manière différente, afin de déterminer la perpétration de ces actes.

Le questionnaire comprenait également des questions sur la violence sexuelle exercée par une personne autre qu'un partenaire. Les questions posées aux femmes sur la violence sexuelle exercée par d'autres que le partenaire au cours de l'année précédente demandaient si une personne autre que leur partenaire/mari les avait forcées à avoir des rapports sexuels ou à pratiquer un acte sexuel contre leur gré (p. ex. toucher la personne, toucher leurs parties intimes, leurs parties génitales, etc.). Des questions leur ont également été posées sur leur expérience de la violence sexuelle exercée par d'autres que le partenaire : « Depuis l'âge de 15 ans, quelqu'un d'autre que votre partenaire/mari (passé ou présent) vous a-t-il déjà forcée à avoir des rapports sexuels ou à pratiquer un acte sexuel contre votre gré ? ». Les questions suivantes ont été posées aux hommes afin de déterminer s'ils avaient commis des actes de violence sexuelle au cours de leur vie : « Avez-vous, dans le passé, forcé quelqu'un à avoir des rapports sexuels ou à pratiquer un acte sexuel avec vous (attouchements, attouchements des parties génitales, sexe oral, etc.) ? » Des questions leur ont également été posées sur leur expérience de la violence sexuelle pendant leur enfance.

## Analyse des données et statistiques

Les questionnaires remplis ont été téléchargés par Gamos et les réponses ont été réunies dans un jeu de données. Les données ont été analysées à l'aide de Stata 13.0. Les variables catégoriques ont été résumées en pourcentages, à l'aide des tests de Chi-carré de Pearson, afin de déterminer la signification statistique. Des modèles de régression logistique ont été créés afin de montrer les facteurs associés à un éventail de résultats. Dans chaque cas, les variables admissibles étaient

incluses et une élimination descendante a été effectuée afin de retenir les variables finales à  $p < \text{ou} = 0,05$ . Chaque modèle comprenait un terme pour la tranche d'âge et l'aire de santé. Nous présentons uniquement les tranches d'âge lorsque le terme indiquait une signification statistique à un ou plusieurs niveaux. Nous ne présentons pas l'aire de santé afin de préserver l'anonymat.

L'une des principales variables de l'analyse est l'engagement dans la foi. Des questions ont été posées à tous les participants sur leur religion, leur fréquentation d'une institution religieuse, l'importance de la foi et leur degré de participation. En ce qui concerne la participation, les catégories de réponse étaient : Je ne suis pas du tout engagé(e) ; Je me contente d'assister aux services religieux ; Je participe aux services ; Je prends part à la prise de décisions ; J'ai un rôle d'encadrement. Nous avons subdivisé l'engagement dans la foi en une variable à trois niveaux. Le niveau 1 regroupait : « Je ne suis pas du tout engagé(e) » et « sans religion » ; le niveau 2 était : « Je me contente d'assister aux services » ; et le niveau 3 regroupait toutes les réponses relatives à la participation aux décisions/à l'encadrement. Nous avons testé les variables religion, fréquentation et engagement pour savoir laquelle était la plus prédictive des attitudes envers la violence et le genre, et nous avons constaté qu'il s'agissait de la variable : engagement dans la foi. Nous l'avons donc utilisée dans les analyses comme variable primaire relative à la foi.

## Éthique et sécurité

Nous avons obtenu l'autorisation d'effectuer cette recherche auprès de la Division provinciale de la santé d'Ituri (ministère de la Santé publique, Province orientale), ainsi que l'accord préalable des dirigeants communautaires de chacun des villages ciblés. Chaque personne interrogée a dû donner son consentement éclairé (verbal) et les participants devaient être âgés de 18 ans ou plus. Tous les entretiens ont respecté les conseils d'éthique et les considérations de sécurité de l'OMS<sup>10</sup>. Un entretien unique a été réalisé dans chaque ménage, et nous n'avons pas communiqué les questions de l'enquête relatives à la violence, aux membres du ménage que nous avons contactés pour accéder à une maison, mais que nous n'avons pas interrogés. Nous avons demandé à tous les participants de donner leur consentement libre de prendre part aux entretiens et nous les avons informés de la nature de l'enquête. Nous avons expliqué à tous les participants qu'ils pouvaient sauter des questions et nous leur avons expressément demandé leur permission avant de poser les questions sur le sexe et la violence. Les participants ont répondu indépendamment aux questions sensibles relatives à l'expérience de la violence en tant que victimes ou qu'agresseurs, et les enquêteurs n'ont donc pas vu les réponses à ces questions.

Les principes et consignes éthiques qui étaient à la base de ce projet de recherche et qui constituaient un élément clé de la formation des enquêteurs pour cette enquête, sont destinés à préserver la sécurité des survivants, du personnel et des enquêteurs. Suite à la formation sur les principes éthiques (respect, confidentialité, consentement, sécurité, « ne pas nuire », orientation vers des services de soutien) et la formation sur deux jours relative au genre et à la violence basée sur le genre (organisée par le personnel de HEAL Africa), chaque enquêteur a reçu un dépliant à conserver contenant les principaux points. Le dépliant comportait également les numéros de téléphone des employés de HEAL Africa à contacter en cas de questions ou de problèmes survenant au cours de l'enquête. Ces numéros de contact pouvaient également être communiqués aux participants pour les orienter vers d'autres services si nécessaire, car il était reconnu que les services locaux étaient limités, surtout sur le plan du soutien psychologique des survivants. HEAL Africa emploie des conseillers professionnels formés et offre des services médicaux. Des informations détaillées sur les centres de santé locaux ont également été communiquées afin que les enquêteurs aient les informations nécessaires à leur disposition.

# RÉSULTATS :

## 1 DESCRIPTION DÉMOGRAPHIQUE

### 1.1 Présentation générale de l'échantillon

L'ensemble de données comprenait les réponses de 769 participants, dont 52 % (n=400) étaient des femmes et 48 % (n=369) étaient des hommes. Le nombre d'entretiens était réparti de façon égale dans les trois zones géographiques (les aires de santé de Libi, Mbr'bu et Ngiri dans la province d'Ituri) et la proportion hommes/femmes était similaire pour chaque entretien.

La moyenne arithmétique des âges était de 31,8 chez les hommes (16–75 ans) et de 28,7 chez les femmes (15–67 ans). L'échantillon montre une corrélation raisonnable avec la répartition des âges en milieu rural de l'EDS de 2013, comme indiqué dans le Tableau 1, sauf pour les personnes plus âgées (50 ans et +) qui étaient moins bien représentées ; pour compenser, l'échantillon inclut une proportion plus importante de jeunes adultes (15–24 ans). Les femmes interrogées avaient tendance à être plus jeunes.

Tableau 1 Répartition de l'âge

Âge	Hommes	Femmes	Total	EDS <sup>11</sup>
15–24	35,8 %	42,5 %	39,3 %	32,0 %
25–34	29,3 %	30,3 %	29,8 %	25,0 %
35–49	25,8 %	22,3 %	23,9 %	23,0 %
50 ou +	9,2 %	5,0 %	7,0 %	21,0 %

En majorité, les participants hommes se sont désignés comme chefs de ménage (63,7 %, n=233) et les femmes comme épouses du chef de ménage (46,2 %, n=184). Les chefs de ménage de sexe féminin représentaient 9,2 % du total de l'échantillon (n=71). La taille moyenne des ménages n'était pas grande, la moyenne arithmétique a été calculée à 3,62 pour les hommes et à 3,44 pour les femmes (étendue : 1–15).

Tableau 2 Situation sociale

Situation sociale	Hommes	Femmes
Chef de ménage (CdM)	63,7 %	17,8 %
Épouse du CdM	1,4 %	46,2 %
Fils/fille du CdM	16,4 %	14,6 %
Autre	18,5 %	21,4 %

La plupart des participants, aussi bien hommes que femmes, étaient mariés ou en cohabitation au moment de l'enquête (voir le Tableau 3.1), mais un grand pourcentage de femmes (36,3 %, n=145) qui avaient été mariées dans le passé ne l'étaient plus au moment de l'enquête. La proportion des hommes qui n'avaient jamais été mariés était plus importante que celle des femmes. La situation relationnelle des hommes au cours des 12 mois précédents était différente de celle des femmes, une plus grande proportion de femmes n'ayant eu aucune relation pendant cette période. Au total, 75,7 % des hommes et 65,8 % des femmes avaient actuellement un partenaire sexuel, étaient mariés ou étaient en cohabitation (Tableau 3.2). Le nombre d'hommes mariés était considérablement plus élevé chez les plus de 24 ans que chez les 15–24 ans, tandis que les taux de mariage des femmes de plus de 35 ans montraient une tendance en baisse.

**Tableau 3.1 État matrimonial**

État matrimonial	Hommes	Femmes
Marié(e) ou en cohabitation	51,0 %	44,8 %
Précédemment marié(e) mais actuellement célibataire	20,6 %	36,3 %
Jamais marié(e)	28,4 %	18,9 %

**Tableau 3.2 Situation relationnelle (actuelle/12 derniers mois)**

Situation relationnelle	Hommes	Femmes	Valeur-p
Marié(e) ou en cohabitation	51,0 %	44,8 %	0,029
A actuellement un(e) partenaire sexuel(le) régulier(ère)	24,7 %	21,0 %	
A eu un(e) partenaire au cours des 12 derniers mois, mais n'a actuellement aucun(e) partenaire sexuel(le)	3,8 %	5,3 %	
Aucune relation au cours des 12 derniers mois	20,6 %	29,0 %	

Les niveaux d'éducation étaient généralement très bas, la majorité des participants (61 % de l'échantillon total) n'ayant eu aucune éducation ou n'ayant pas achevé le niveau primaire. La proportion des femmes n'ayant reçu aucune éducation était beaucoup plus forte que celle des hommes, ce qui fait apparaître des inégalités entre les sexes dans la région, sur le plan de l'accès des filles à l'éducation. Dans l'ensemble, les faibles niveaux d'éducation reflètent également les communautés isolées et dépourvues de ressources ciblées par le projet.

En corrélation avec l'âge, le groupe ayant le moins bon niveau d'études était celui des participants les plus âgés (50 ans ou +). Le groupe le plus jeune (15–24 ans) comprenait la plus faible proportion de personnes n'ayant jamais fréquenté l'école, mais aussi une plus grande proportion de personnes qui n'avaient pas achevé les niveaux d'enseignement primaire et secondaire, comparativement au groupe des 25–49 ans ( $p=0,001$  pour cette tendance).

**Tableau 4 Éducation**

Niveau d'éducation le plus élevé	Hommes	Femmes	Valeur-p
Aucun	17,9 %	35,8 %	<0,0001
Primaire non achevé	35,0 %	32,8 %	
Primaire achevé	16,3 %	10,8 %	
Secondaire non achevé	18,2 %	11,0 %	
Secondaire achevé	9,2 %	8,0 %	
Enseignement postsecondaire	3,5 %	1,8 %	

En termes d'emploi (à l'exclusion des tâches ménagères), 45,4 % des hommes et 37,5 % des femmes ont indiqué avoir eu un emploi au cours des 12 mois précédents. La contribution de la majorité des hommes et des femmes en activité représentait plus de la moitié, ou presque la totalité du revenu du ménage, ce qui indique que ces personnes étaient les principaux soutiens de famille. Cependant, ces chiffres ne tiennent pas nécessairement compte du travail dans l'agriculture de subsistance.

**Tableau 5 Contribution au revenu du ménage**

Contribution au revenu du ménage	Hommes	Femmes	Valeur-p
Aucune	6,7 %	4,0 %	0,017
Moins de la moitié	6,7 %	12,2 %	
La moitié	23,6 %	27,0 %	
Plus de la moitié	25,5 %	12,2 %	
Presque la totalité	37,6 %	44,6 %	

Une série d'indicateurs faisait apparaître les niveaux de pauvreté dans les communautés cibles. La majorité des ménages a indiqué qu'elle prenait deux repas quotidiens (Tableau 6.1), la minorité ne mangeait qu'une fois par jour (ou moins) ; cependant, la quantité et la qualité de la nourriture n'ont pas été évaluées. La majorité des ménages utilisait des latrines à fosse (et 67,4 % de ces latrines étaient partagées) ; 10,8 % des hommes et 17,3 % des femmes ont indiqué qu'ils pratiquaient la défécation à l'air libre. Seuls deux participants avaient l'eau courante chez eux ; la plupart des participants allaient chercher leur eau dans un puits ou une source protégés, mais le tiers des participants (33,3 % de l'échantillon total) utilisait une source d'eau non protégée (Tableau 6.2).

**Tableau 6.1 Consommation alimentaire des ménages**

Nombre de repas quotidiens	Hommes	Femmes	Valeur-p
Un ou moins	13,6 %	13,8 %	0,52
Deux	65,0 %	61,5 %	
Trois ou plus	21,4 %	24,8 %	

**Tableau 6.2 Eau et assainissement dans les ménages**

Approvisionnement en eau	Hommes	Femmes	Valeur-p
Robinet public	10,8 %	9,8 %	0,057
Puits ou source protégés	56,4 %	50,5 %	
Puits ou source non protégés	31,2 %	35,3 %	
Autre	1,6 %	4,4 %	

Toilettes	Hommes	Femmes	Valeur-p
Latrines à fosse	79,7 %	76,8 %	0,012
Aucune – brousse, champ	10,8 %	17,3 %	
Aucune	9,5 %	6,0 %	

Les ménages ont indiqué qu'ils possédaient très peu de biens, sauf une radio (62,6 % des hommes et 51,8 % des femmes) ou un téléphone portable (32,3 % des hommes et 23,4 % des femmes). La possession d'autres biens était négligeable, et au total seulement 3,0 % des participants (n=25) étaient approvisionnés en électricité, qui provenait d'un accumulateur ou d'un générateur ; aucun participant de l'échantillon n'a mentionné la présence d'un réseau de distribution d'électricité ou d'énergie solaire.

Pour ce qui est des moyens de transport, les bicyclettes étaient les plus courantes : 54,1 % des hommes et 32,9 % des femmes ayant répondu à l'enquête en possédaient une. Comme dans le cas des biens ménagers, quelques ménages possédaient de multiples modes de transport, et les femmes étaient plus susceptibles que les hommes de n'en posséder aucun (65,8 % des femmes par rapport à 43,4 % des hommes ont affirmé que leur ménage ne possédait aucun moyen de transport).



**Tableau 6.3** Moyens de transport possédés par les ménages

Moyens de transport possédés par les ménages	Hommes	Femmes
Aucun	43,4 %	65,8 %
Bicyclette	54,1 %	32,9 %
Scooter ou motocyclette	12,6 %	7,1 %
Voiture ou camionnette	0,27 %	0,5 %

## 1.2 La foi

Plus de 95 % de la population interrogée a déclaré appartenir à une religion (n=734). La majorité était chrétienne (73,2 % des hommes et 79,8 % des femmes) ou musulmane (15,5 % des hommes et 12,8 % des femmes), et les autres participants étaient des Témoins de Jéhovah, de confession kimbanguiste ou appartenaient à d'autres religions traditionnelles. Seules 35 personnes ont répondu « aucune ». Parmi les confessions chrétiennes, plus de la moitié des personnes (59,8 %) étaient catholiques et 28,9 % étaient évangéliques.

**Tableau 7** Appartenance à la foi

Foi	Hommes	Femmes
Chrétienne	73,2 %	79,8 %
Musulmane	15,5 %	12,8 %
Religion traditionnelle	1,4 %	0,8 %
Autre (y compris kimbanguiste)	4,9 %	2,8 %
Aucune	5,2 %	4,0 %

La plupart des participants qui ont déclaré appartenir à une religion, considéraient leur foi comme importante ou très importante (83,4 %, n=612, sur 734<sup>12</sup>). Cela était particulièrement vrai pour les femmes ; en effet, 87,0 % des chrétiennes et 86,0 % des musulmanes ont affirmé qu'elles donnaient à leur foi une place importante ou très importante. En ce qui concerne les hommes, une certaine variance a été observée : 83,0 % des chrétiens ont affirmé que la religion était importante ou très importante pour eux, par rapport à 67,0 % des musulmans (p=0,007). Seulement 3,1 % des participants (n=23) considéraient que la foi revêtait peu ou pas d'importance, mais une forte minorité (16,1 % des hommes et 10,5 % des femmes) n'a pas donné son opinion.

Les jeunes participants (moins de 35 ans) étaient plus susceptibles de dire qu'ils ne savaient pas, ou qu'ils étaient sans opinion, et moins susceptibles d'affirmer que leur foi était pour eux très importante.

**Tableau 8** Importance de la foi

Importance de la foi	Hommes	Femmes	Valeur-p
Ne sais pas/sans opinion	16,1 %	10,5 %	0,167
Pas du tout importante	0,6 %	1,1 %	
Pas importante	2,9 %	1,8 %	
Importante	59,9 %	64,4 %	
Très importante	20,6 %	22,3 %	

Malgré la nette prévalence de l'appartenance religieuse dans ces communautés et la valeur que la plupart des personnes accordaient à leur foi, il y avait des variations en termes d'engagement pratique et de fréquentation. La majorité de ceux qui ont déclaré appartenir à une religion fréquentaient une institution religieuse (comme une église ou une mosquée), comme indiqué dans le Tableau 9.1. Au total, 38,0 % des hommes et 40,7 % des femmes ont mentionné qu'ils assistaient régulièrement à un service religieux, à des prières ou à d'autres activités, et 41,7 % des hommes et 44,4 % des femmes ont indiqué qu'ils y assistaient parfois. Cependant, 17,4 % des participants (n=128) ont signalé ne pas du tout fréquenter une institution religieuse, les hommes représentant une plus grande proportion

que les femmes (20,3 %:14,9 %). Un pourcentage plus important de musulmans que de chrétiens fréquentait régulièrement une institution religieuse (44,5 % contre 38,6 %), mais il n'y avait aucune disparité entre ceux qui la fréquentaient parfois et ceux qui ne la fréquentaient jamais.

**Tableau 9.1** Fréquentation d'une institution religieuse (comme une église ou une mosquée)

Fréquentation	Hommes	Femmes	Valeur-p
Aucune fréquentation	20,3 %	14,9 %	0,006
Participation occasionnelle aux services/prières	32,0 %	31,9 %	
Participation occasionnelle à d'autres activités	9,7 %	12,5 %	
Participation régulière aux services/prières	19,1 %	27,9 %	
Participation régulière à la fois aux services/prières et à d'autres activités	18,9 %	12,8 %	

En termes de participation réelle, un nombre important de participants (38,9 % d'hommes et 32,5 % de femmes) ont indiqué qu'ils ne s'impliquaient pas du tout dans leur institution religieuse. Les caractéristiques de l'engagement dans la foi différaient entre hommes et femmes, comme indiqué dans le Tableau 9.2 : les hommes étaient plus susceptibles que les femmes d'exercer des fonctions décisionnelles ou d'encadrement, et ils étaient également plus susceptibles de ne pas s'impliquer du tout. Les caractéristiques ne différaient pas entre chrétiens et musulmans. Les groupes de jeunes participants (15–24 ans et 25–34 ans) étaient moins susceptibles de faire partie d'une institution religieuse et d'y occuper des fonctions d'encadrement que les groupes plus âgés ( $p=0,05$  pour les hommes et  $p=0,001$  pour les femmes).

Un petit nombre seulement de participants (6 femmes et 19 hommes) avaient des rôles d'encadrement ou décisionnels au sein de l'église ou de la mosquée, ce qui a limité les conclusions pouvant être tirées sur ce groupe, principalement composé d'hommes d'âge moyen.

**Tableau 9.2** Participation aux institutions religieuses

Participation	Hommes	Femmes	Valeur-p
Je ne suis pas du tout engagé(e)	38,9 %	32,5 %	<0,0001
Je me contente d'assister aux services	19,4 %	25,1 %	
Je participe aux services	29,4 %	37,2 %	
Je prends part à la prise de décisions	6,0 %	3,7 %	
J'ai un rôle d'encadrement	6,3 %	1,6 %	

Dans l'ensemble, les niveaux de fréquentation et de participation<sup>13</sup> montraient généralement une corrélation entre hommes et femmes, aussi bien pour les chrétiens que pour les musulmans ( $p<0,001$ ). Comme on pouvait s'y attendre, plus de 90 % de ceux qui n'assistaient pas aux services ne se sentaient pas du tout engagés dans la foi. Cependant, plus de la moitié de ceux qui ont affirmé ne pas s'impliquer du tout ont malgré tout signalé qu'ils assistaient parfois ou même régulièrement aux services, ce qui indique qu'une proportion considérable des personnes qui fréquentent des institutions religieuses n'y participe que de manière passive.

Les participants ont également été interrogés sur leur adhésion à d'autres groupes communautaires, y compris divers groupes de femmes, d'hommes et de jeunes. La plupart des femmes (57,8 %) et 42,2 % des hommes n'appartenaient à aucun autre groupe, ce qui met en relief la portée relative de ces institutions religieuses dans ces communautés.

Parmi ceux qui n'appartenaient pas à d'autres groupes, une disparité similaire a été observée entre les sexes sur le plan des rôles actifs ; en effet, 45,3 % des hommes, comparativement à seulement 18,8 % des femmes ( $p<0,0001$ ), ont indiqué qu'ils prenaient part à la prise de décisions au sein du groupe, et ces proportions étaient quasiment identiques en ce qui concerne ceux qui prenaient régulièrement la parole aux réunions (46,0 %:18,8 %). Pour les hommes comme pour les femmes, la participation aux prises de décisions et en tant qu'intervenant aux réunions augmentait avec l'âge jusqu'à 49 ans, mais elle était ensuite très faible à partir de 50 ans (la participation la plus faible était observée chez les femmes). Une forte corrélation a également été observée entre l'engagement dans la foi (Tableau 9.2) et la participation aux décisions dans les groupes, ce qui indique que les mêmes personnes ont de l'influence dans différents secteurs de la communauté.

**Tableau 10** Participation aux groupes communautaires

Participation à la prise de décisions	Hommes	Femmes	Valeur-p
Jamais	15,89 %	32,09 %	<0,0001
Rarement	19,16 %	23,53 %	
Parfois	19,63 %	25,67 %	
Souvent	45,33 %	18,72 %	

## 2 LE GENRE

### 2.1 L'égalité entre les sexes

Environ la moitié des participants (45,8 % des hommes et 54,0 % des femmes) acceptaient le concept selon lequel les hommes et les femmes avaient été créés égaux par Dieu. Cependant, la grande majorité (89,9 % des hommes et 81,7 % des femmes) approuvait ensuite l'affirmation « l'homme est supérieur à la femme », ce qui traduit probablement les fortes inégalités entre les sexes qui existent dans la pratique au sein de ces communautés. Il est noté que les personnes qui avaient ces opinions contradictoires (41,0 % des hommes [n=151/364] et 43,0 % des femmes [n=172/397]) représentaient la majorité de ceux qui croyaient que Dieu avait créé l'homme et la femme égaux. Ce groupe était également plus susceptible d'avoir un rôle actif ou un rôle d'encadrement au sein de leurs groupes religieux, et donc, sans doute, de mieux connaître les textes religieux sur la création. Il n'y avait aucune différence importante entre les chrétiens et les musulmans.

Tableau 11 Attitudes à l'égard de l'égalité entre les sexes

Attitudes	Hommes			Femmes			Valeur-p
	Tout à fait d'accord / d'accord	Ne sais pas	Absolument pas d'accord / pas d'accord	Tout à fait d'accord / d'accord	Ne sais pas	Absolument pas d'accord / pas d'accord	
Dieu a créé l'homme et la femme égaux	45,8 %	2,7 %	51,5 %	54,0 %	4,0 %	42,0 %	0,053
L'homme est supérieur à la femme	89,9 %	0,8 %	9,2 %	81,7 %	2,3 %	16,0 %	0,02

### 2.2 Les rôles liés au genre

#### 2.2.1 Les attitudes

Plusieurs questions ont été posées aux participants sur la division des tâches et les rôles exercés au sein du ménage, qui reflètent les attitudes et les rôles liés au genre. Les résultats montrent un fort accord entre les deux sexes sur les rôles traditionnels accordés à chacun : celui de pourvoyeuse de soins pour les femmes et de soutiens de famille pour les hommes, comme l'indique le Tableau 12. Cependant, 57,5 % des hommes et 46,0 % des femmes estimaient que les hommes devaient partager les tâches domestiques, y compris la vaisselle, le ménage et la cuisine. Environ deux tiers des hommes et des femmes convenaient qu'une fois que l'homme avait payé le prix de la fiancée (une coutume dans cette région), sa femme lui appartenait.

Tableau 12 Rôles (attitudes) au sein des ménages

Attitudes relatives au genre	Hommes			Femmes			Valeur-p
	Tout à fait d'accord / d'accord	Ne sais pas	Absolument pas d'accord / pas d'accord	Tout à fait d'accord / d'accord	Ne sais pas	Absolument pas d'accord / pas d'accord	
Changer les couches d'un enfant, lui donner un bain et le nourrir sont la responsabilité de la mère	88,4 %	0,54 %	11,1 %	90,2 %	0,3 %	9,5 %	0,35
Le rôle principal d'une femme est de s'occuper de sa famille et de préparer les repas familiaux	87,5 %	0,3 %	12,2 %	87,3 %	0,5 %	12,3 %	0,59
L'homme doit partager les tâches ménagères avec la femme, comme la vaisselle, le nettoyage et la préparation des repas	57,5 %	1,4 %	41,1 %	46 %	1,5 %	52,5 %	0,78
Un homme doit subvenir aux besoins de sa famille	77,8 %	0,5 %	21,7 %	72,3 %	2,0 %	25,7 %	0,2

## 2.2.2 Dans la pratique

Cependant, seulement 31,0 % des hommes qui pensaient que l'homme devait partager les tâches ménagères ont déclaré qu'ils les partageaient effectivement. Dans la pratique, la division des tâches ménagères entre les sexes semble bien nette, les femmes étant chargées de la plus grande partie des tâches et travaux ménagers, comme l'indique le Tableau 13. En dehors du foyer, le travail de production des cultures était réparti de manière plus égale : la plupart des participants (73,9 % des hommes et 68,4 % des femmes) ont déclaré qu'il était partagé équitablement entre eux et leur partenaire.

Il est intéressant de constater que 90,9 % des hommes et 77,4 % des femmes ont indiqué qu'ils étaient satisfaits de la répartition actuelle des tâches au sein de leur ménage. Globalement, il n'y avait aucune différence importante dans les attitudes et les rôles relatifs au genre selon l'âge ou l'état matrimonial. Une plus grande proportion des femmes (31,9 %) qui avaient un rôle actif ou d'encadrement dans leur groupe religieux a exprimé son mécontentement quant à la répartition actuelle des tâches ménagères, comparativement à 19,3 % des femmes qui se contentaient d'assister aux services, et à seulement 9,8 % des femmes qui ne faisaient pas du tout partie d'un groupe religieux.

**Tableau 13** Rôles au sein du ménage (dans la pratique)

Rôles au sein du ménage	Hommes Tout à fait d'accord / d'accord	Femmes Tout à fait d'accord / d'accord	Valeur-p
<b>Partage du lavage du linge avec son/sa partenaire :</b>			
Je fais tout moi-même	5,3 %	41,5 %	<0,0001
Généralement moi	2,9 %	54,6 %	
Partage équitable	5,3 %	2,3 %	
Généralement mon/ma partenaire	62,5 %	1,1 %	
Mon/ma partenaire s'en charge entièrement	24,0 %	0,5 %	
<b>Partage du ménage avec son/sa partenaire :</b>			
Je fais tout moi-même	5,3 %	40,5 %	<0,0001
Généralement moi	2,9 %	54,9 %	
Partage équitable	4,7 %	2,3 %	
Généralement mon/ma partenaire	64,2 %	1,7 %	
Mon/ma partenaire s'en charge entièrement	22,9 %	0,6 %	
<b>Partage de la cuisine avec son/sa partenaire :</b>			
Je fais tout moi-même	5,2 %	41,5 %	<0,0001
Généralement moi	3,5 %	55,1 %	
Partage équitable	5,8 %	1,7 %	
Généralement mon/ma partenaire	62,2 %	1,1 %	
Mon/ma partenaire s'en charge entièrement	23,3 %	0,6 %	
<b>Partage de la production des cultures avec son/sa partenaire :</b>			
Je fais tout moi-même	2,1 %	6,2 %	0,36
Généralement moi	11,7 %	12,4 %	
Partage équitable	73,9 %	68,4 %	
Généralement mon/ma partenaire	9,6 %	10,7 %	
Mon/ma partenaire s'en charge entièrement	2,7 %	2,3 %	

## 2.3 La prise de décisions

### 2.3.1 Les attitudes

Les attitudes en matière de prise de décisions au sein du ménage, y compris les questions de consentement aux rapports sexuels, témoignent également des inégalités entre les sexes au sein des communautés (voir le Tableau 14). La majorité des hommes et des femmes ayant pris part à l'enquête pensait que les hommes devaient avoir le dernier mot sur les décisions concernant le ménage, et que les femmes devaient obéir, même quand elles n'étaient pas d'accord.

**Tableau 14.1** Attitudes à l'égard du pouvoir dans les relations

Attitudes	Hommes			Femmes			Valeur-p
	Tout à fait d'accord / d'accord	Ne sais pas	Absolument pas d'accord / pas d'accord	Tout à fait d'accord / d'accord	Ne sais pas	Absolument pas d'accord / pas d'accord	
Une femme vertueuse obéit à son mari même si elle n'est pas d'accord	80,5 %	3,0 %	16,5 %	73,0 %	4,0 %	23,0 %	0,144
Un homme doit avoir le dernier mot chez lui dans les décisions	90,0 %	0,5 %	9,5 %	83,5 %	2,0 %	14,5 %	0,002
Lorsqu'une femme est mariée, d'après les textes sacrés (Bible/Coran) elle n'a aucun droit ni aucun contrôle sur son corps	81,8 %	3,0 %	15,8 %	74,9 %	4,5 %	20,6 %	0,205
L'homme est en droit d'exiger que sa partenaire/femme/petite amie ait des rapports sexuels avec lui, même si elle n'en a pas envie	76,1 %	1,9 %	22,0 %	67,2 %	5,5 %	27,3 %	0,024

Il est intéressant de noter que lorsque l'idée selon laquelle une femme n'avait pas le droit de refuser d'avoir des rapports sexuels avec son partenaire était formulée comme un principe appuyé par les textes sacrés (religieux), les réponses étaient plus catégoriques : 81,8 % des hommes et 74,9 % des femmes étaient d'avis que « d'après la Bible ou le Coran, une femme mariée n'a aucun droit ni aucun contrôle sur son corps », mais un nombre moins important de participants (76,1 % des hommes et 67,2 % des femmes) approuvaient l'affirmation : « un homme a le droit d'avoir des rapports sexuels... même si sa partenaire n'en a pas envie ». Cela pourrait refléter des opinions plus conventionnelles légitimées par les enseignements religieux, ou s'expliquer par une réticence à contredire toute affirmation exprimée en vertu des textes sacrés.

Là encore, une certaine corrélation a été observée chez les femmes entre l'engagement actif dans la foi et des attitudes favorisant un plus grand pouvoir de décision ; 28,4 % des femmes jouant un rôle actif ou un rôle d'encadrement au sein de leur groupe religieux n'étaient pas d'accord avec l'affirmation selon laquelle, d'après les textes sacrés, les femmes mariées n'avaient aucun droit ni aucun contrôle sur leur corps, comparativement à seulement 14,4 % de celles qui n'étaient pas engagées ( $p=0,015$ ). Il n'y avait aucune corrélation directe avec l'âge, mais il a été noté précédemment que celles qui n'avaient aucun rôle actif dans un groupe religieux étaient plus susceptibles d'être plus jeunes et d'avoir reçu peu ou pas d'éducation, tandis que le petit groupe de femmes qui étaient les plus actives au sein d'un groupe religieux était susceptible d'avoir reçu une meilleure éducation et d'être plus âgé.

Les réponses à l'ensemble de ces questions sur les attitudes relatives au genre indiquent une minorité distincte et constante de femmes ayant à la fois voix au chapitre et un rôle actif<sup>14</sup> dans leur groupe religieux.

**Tableau 14.2** Corrélation entre l'engagement dans la foi et l'opinion selon laquelle, selon les textes sacrés, une femme mariée n'a aucun droit sur son corps

Engagement global dans la religion	Hommes			Valeur-p	Femmes			Valeur-p
	Tout à fait d'accord / d'accord	Ne sais pas	Absolument pas d'accord / pas d'accord		Tout à fait d'accord / d'accord	Ne sais pas	Absolument pas d'accord / pas d'accord	
Aucune religion/aucun engagement	77,4 %	5,2 %	17,4 %	0,027	79,1 %	6,5 %	14,4 %	0,015
Assiste aux services	91,2 %	1,5 %	7,4 %		83,3 %	1,0 %	15,6 %	
Participe aux services ou dirige	82,2 %	1,4 %	16,4 %		66,7 %	4,9 %	28,4 %	

### 2.3.2 Dans la pratique

Aussi bien les hommes que les femmes ont pour la plupart indiqué qu'ils prenaient les décisions en commun avec leur partenaire (voir le Tableau 15.1). Environ 25 % des femmes ont indiqué qu'elles prenaient elles-mêmes les décisions, et un certain nombre d'entre elles ont affirmé que leur partenaire les prenait, tandis que la proportion d'hommes qui accordaient le contrôle de la prise de décisions à leur épouse était négligeable.

**Tableau 15.1** Répartition des pratiques normatives concernant les rôles sexospécifiques en matière de prise de décisions au sein des ménages

Qui, dans votre couple, prend (ou devrait prendre) les décisions	Hommes				Femmes				Valeur-p
	Moi	Mon époux/épouse	En commun	Quelqu'un d'autre	Moi	Mon époux/épouse	En commun	Quelqu'un d'autre	
Sur l'utilisation de l'argent que vous gagnez ? (question posée à ceux qui travaillaient)	34,8 %	2,1 %	63,1 %		25,6 %	21,7 %	52,8 %		<0,0001
Sur vos soins de santé ?	29,5 %	0,8 %	69,6 %		26,7 %	17,7 %	55,3 %	0,4 %	<0,0001
Sur les soins de santé pour vos enfants ? (pour ceux qui ont des enfants)	25,8 %	0,9 %	73,4 %		25,3 %	15,8 %	58,9 %		<0,0001
Sur les visites aux membres de la famille ou aux parents ?	27,5 %	0,4 %	72,1 %		24,9 %	17,8 %	57,3 %		<0,0001
Sur votre choix de contraception ? (pour ceux qui l'utilisent)	34,7 %	0,8 %	64,5 %		42,1 %	10,6 %	47,4 %		<0,0001

La prise de décisions au sein du ménage peut refléter l'égalité entre les sexes et l'autonomisation au sein des couples. La corrélation entre la prise de décisions et l'engagement dans la foi indiquait que les hommes qui n'appartenaient pas à un groupe religieux étaient plus susceptibles de contrôler, et ceux qui s'impliquaient davantage étaient plus susceptibles de prendre les décisions en commun (Tableau 15.2). Les femmes qui jouaient un rôle actif dans les groupes religieux étaient plus susceptibles de prendre elles-mêmes leurs propres décisions financières.

**Tableau 15.2** Corrélation entre la prise de décisions au sein du ménage et l'engagement dans la foi

Engagement global dans la religion	Hommes			Valeur-p	Femmes			Valeur-p
	Moi	Mon époux/épouse	En commun		Moi	Mon époux/épouse	En commun	
Valeur-p relative à l'association entre la prise de décisions concernant l'argent et l'engagement dans la religion chez les hommes/femmes								
Aucune religion/ aucun engagement	51,1 %	2,2 %	46,7 %	0,001	33,7 %	15,1 %	51,2 %	0,034
Assiste aux services	24,4 %	4,4 %	71,1 %		15,3 %	20,3 %	64,4 %	
Participe aux services ou dirige	24,8 %	1,0 %	74,2 %		24,1 %	27,8 %	48,2 %	
Valeur-p relative à l'association entre la prise de décisions concernant les visites familiales et l'engagement religieux chez les hommes/femmes								
Aucune religion/ aucun engagement	37,8 %	0	62,2 %	0,064	33,3 %	14,9 %	51,7 %	0,22
Assiste aux services	28,9 %	0	71,1 %		17 %	23,7 %	59,3 %	
Participe aux services ou dirige	19,6 %	1,0 %	79,4 %		24,1 %	19,4 %	56,5 %	

## 2.4 Les masculinités

Il a déjà été noté que la majorité des hommes et des femmes estimait qu'un homme devait subvenir aux besoins de sa famille et être le principal décideur dans le ménage. Les participants ont également répondu à une série de questions sur les attitudes à l'égard de la masculinité, afin de dégager, en particulier, les notions nuisibles de la masculinité liées à la violence. Malgré les preuves de domination masculine dans les attitudes relatives au genre et au consentement

sexuel démontrées par les questions précédentes, les questions sur la masculinité ont révélé une échelle d'attitudes très cohérente et très équitable entre les sexes (coefficient alpha de Cronbach = 0,77). Une nette majorité d'hommes aussi bien que de femmes rejetait les affirmations liant la violence à la masculinité, et cela a été constaté dans différentes questions.

Aucune différence n'a été notée en termes d'âge ou de niveau d'éducation, mais sur le plan de l'état matrimonial, ceux qui avaient un/une partenaire sexuel/le mais qui n'étaient pas mariés ou en cohabitation étaient plus susceptibles de penser que les hommes devaient être durs (21 % comparativement à 11 % de ceux qui étaient dans une relation formelle). Il y avait une certaine corrélation avec l'engagement dans la foi car, là aussi, les femmes qui jouaient un rôle actif dans des groupes religieux étaient plus susceptibles d'avoir des opinions favorisant une plus grande équité entre les sexes. Les hommes qui estimaient qu'un homme devait être dur, ou qui ne pensaient pas qu'un bon mari n'emploierait jamais la violence contre sa partenaire, avaient aussi tendance à être moins engagés dans la foi. Cependant, dans d'autres variables clés, comme battre sa femme, être chef de ménage ou défendre l'honneur de sa famille, aucune corrélation avec l'engagement dans la foi n'a été observée, aussi bien chez les hommes que chez les femmes.

**Tableau 16** Concepts de masculinité

Concepts de masculinité	Hommes			Femmes			Valeur-p
	Tout à fait d'accord / d'accord	Ne sais pas	Absolument pas d'accord / pas d'accord	Tout à fait d'accord / d'accord	Ne sais pas	Absolument pas d'accord / pas d'accord	
Il est important pour un homme de démontrer qu'il est le chef de la maison, même en ayant recours à la violence	21,5 %	2,7 %	75,8 %	13,0 %	4,8 %	82,3 %	0,019
Pour être un homme, il faut être dur (strict, sévère, implacable, ferme, inflexible, intransigeant, sans compromis, peu sentimental, indifférent)	14,1 %	3,0 %	82,9 %	5,5 %	5,0 %	89,5 %	0,001
Défendre l'honneur de sa famille, même en ayant recours à la violence, est une preuve de virilité	16,1 %	2,2 %	81,7 %	8,8 %	5,0 %	86,2 %	0,003
Un homme fait preuve de virilité lorsqu'il bat sa femme	14,7 %	3,5 %	81,8 %	7,5 %	5,3 %	87,2 %	0,011
Un bon mari qui craint Dieu ne sera violent à l'égard de sa femme/partenaire dans aucune circonstance	91,6 %	1,9 %	6,5 %	93,7 %	2,3 %	4,0 %	0,44

## 2.5 Les attitudes liées au genre, au sexe et à la violence

Les attitudes à l'égard de la violence au sein du couple ont également mis en relief les inégalités entre les sexes qui existent dans ces communautés. Un peu plus de la moitié de tous les participants de sexe masculin (51,0 %) estimaient que parfois une femme méritait d'être battue, tandis que 42,6 % des femmes étaient du même avis, et qu'environ la même proportion ne l'était pas (44,3 %) ; une minorité exceptionnellement forte (13,3 %) a répondu « ne sais pas » à cette question. En ce qui concerne la violence sexuelle au sein du couple et la question du consentement aux rapports sexuels, 76,1 % des hommes et 67,2 % des femmes étaient d'avis qu'un homme était en droit d'exiger que sa femme/partenaire ait des rapports sexuels avec lui, même si elle n'en avait pas envie. Il est noté que pour ces deux questions (Tableau 17), les attitudes exprimées étaient généralement modérées plutôt qu'extrêmes, car il y avait peu de réponses dans les catégories « tout à fait d'accord/pas du tout d'accord ».



**Tableau 17** Attitudes à l'égard de la violence physique et sexuelle au sein du couple

Attitudes	Hommes					Femmes					Valeur-p
	Tout à fait d'accord	D'accord	Ne sais pas	Pas d'accord	Absolument pas d'accord	Tout à fait d'accord	D'accord	Ne sais pas	Pas d'accord	Absolument pas d'accord	
Parfois, une femme mérite d'être battue	3,3 %	47,7 %	7,3 %	36,3 %	5,4 %	3,3 %	39,3 %	13,3 %	38,5 %	5,8 %	0,041
Un homme est en droit d'exiger que sa partenaire/femme/petite amie ait des rapports sexuels avec lui, même si elle n'en a pas envie	4,9 %	71,2 %	1,9 %	19,6 %	2,5 %	4,3 %	62,9 %	5,5 %	23,6 %	3,8 %	0,024

### 2.5.1 La violence physique au sein du couple

En étudiant de façon plus détaillée une série de justifications possibles des violences physiques faites aux femmes et aux filles, il apparaît clairement qu'en fait la plupart des participants excusent la violence dans certains cas. Seulement 26,6 % des hommes et 27,3 % des femmes ont invariablement répondu que la violence physique n'était justifiée dans aucune circonstance (voir les exemples donnés dans le Tableau 18). L'éducation et l'état matrimonial ne faisaient aucune différence dans ces attitudes, mais l'âge était un facteur de corrélation important, car les groupes plus âgés, aussi bien les hommes que les femmes, étaient de moins en moins susceptibles de penser que la violence était justifiée. L'engagement dans la foi était également significatif : les hommes et les femmes qui s'impliquaient activement étaient plus de deux fois plus susceptibles de penser que la violence n'était jamais justifiée, comparativement à ceux qui ne s'impliquaient pas du tout.

**Tableau 18** Justification de la violence physique au sein du couple

Justification	Hommes	Femmes	Valeur-p
La violence physique est justifiée dans toute circonstance	71,0 %	66,0 %	0,36
La violence physique pourrait être justifiée dans certaines circonstances	0,5 %	1,5 %	
La violence physique n'est justifiée dans aucune (de ces) circonstance(s)	26,6 %	27,3 %	0,829

Chez les hommes, 71,0 % (n=262) estimaient qu'il était justifié qu'un homme batte sa femme/partenaire pour une ou plusieurs raisons, et 66,0 % des femmes (n=264) étaient de cet avis. Il n'y avait pas de différence significative entre les réponses des hommes et celles des femmes. La justification la plus couramment acceptable était l'infidélité (48,9 % des hommes et 51,0 % des femmes jugeaient que la violence était justifiée si un homme découvrait que sa femme/partenaire l'avait trompé). La désobéissance était la deuxième raison la plus acceptée, mais d'autres justifications (p. ex. négliger les enfants, répondre, brûler la nourriture, refuser d'avoir des rapports sexuels, mal faire le ménage) étaient moins couramment acceptées.

Des incohérences évidentes ont été notées dans les réponses ; en effet, 173 des personnes qui n'étaient pas d'accord avec la première affirmation « parfois une femme mérite d'être battue » étaient ensuite d'accord avec une ou plusieurs des justifications de la violence physique, et 50 des personnes qui étaient d'avis que « parfois une femme mérite d'être battue » n'étaient ensuite pas d'accord avec les justifications spécifiques données.

### 2.5.2 La violence sexuelle au sein du couple

Lorsqu'on leur a demandé si une femme mariée pouvait refuser d'avoir des rapports sexuels avec son partenaire, seulement 17,9 % des hommes et 22,8 % des femmes pensaient qu'il était justifié qu'une femme refuse dans toutes les circonstances citées. Une analyse des facteurs associés pour les femmes de ce groupe a montré qu'au fur et à mesure que les niveaux d'éducation augmentaient, la probabilité de penser que le refus était justifié augmentait également. L'âge n'était pas significatif, mais ce groupe était moins susceptible d'avoir un partenaire actuel. Les femmes qui jouaient un rôle actif dans les groupes religieux étaient trois fois plus susceptibles de juger que les femmes avaient le droit de choisir. Chez

les hommes, ni l'âge ni le niveau d'éducation n'étaient des facteurs significatifs, mais là encore, une forte corrélation a été observée entre un fort engagement dans la foi et le fait d'être trois fois plus susceptible de penser qu'une femme pouvait refuser l'acte sexuel.

Le Tableau 19 présente la répartition des réponses aux différentes justifications ; la cohérence des réponses entre hommes et femmes pourrait indiquer l'existence de fortes normes sociales sur ce sujet. Les maladies sexuellement transmissibles et la maladie en générale étaient acceptées comme des raisons justifiables pour la majorité des hommes et des femmes, mais le choix personnel ou un comportement de maltraitance ne l'étaient pas. Là encore, très peu de personnes avaient des opinions extrêmes (« tout à fait d'accord/absolument pas d'accord »). Une petite minorité (5,2 % des hommes et 5,3 % des femmes) pensait qu'il n'était jamais justifié qu'une femme refuse l'acte sexuel dans quelque circonstance que ce soit, mais ce groupe était trop restreint pour permettre une analyse significative.

**Tableau 19** Raisons pour lesquelles une femme mariée pourrait refuser d'avoir des rapports sexuels

Raisons de refuser l'acte sexuel	Hommes			Femmes		
	Peut refuser	Ne sais pas	Ne peut pas	Peut refuser	Ne sais pas	Ne peut pas
Elle sait qu'elle a une maladie sexuellement transmissible	82,9 %	4,9 %	12,2 %	79,7 %	7,3 %	13,0 %
Elle ne le veut pas	34,3 %	1,9 %	63,8 %	39,9 %	4,5 %	55,6 %
Il est ivre	34,3 %	3 %	62,7 %	39,0 %	5,0 %	55,9 %
Elle est malade (fatigue, fièvre, maladie générale autre que la menstruation)	60,1 %	4,1 %	35,9 %	59,1 %	5,5 %	35,4 %
Il la maltraite (p. ex. il est violent, il a de multiples partenaires, il bat les enfants, il la force à avoir des rapports sexuels, etc.)	43,2 %	4,1 %	52,7 %	45,4 %	6,5 %	48,1 %

### 2.5.3 Tolérer la violence

Les attitudes à l'égard de la tolérance de la violence montraient quelques contradictions (Tableau 20) ; plus de la moitié des hommes et des femmes estimaient que la violence au sein du couple était une affaire privée qui ne devait pas être abordée en dehors du couple, la majorité (>90,0 %) partageait l'avis que des personnes en dehors de la famille devaient intervenir si un homme battait sa femme. La majorité des hommes (62,4 %) estimait qu'une femme devait tolérer la violence afin de préserver l'unité de sa famille ; les proportions de femmes qui étaient d'accord et qui n'étaient pas d'accord avec cette affirmation étaient presque égales.

**Tableau 20** Les réponses à la violence

Réponse	Hommes			Femmes			Valeur-p
	Tout à fait d'accord / d'accord	Ne sais pas	Absolument pas d'accord / pas d'accord	Tout à fait d'accord / d'accord	Ne sais pas	Absolument pas d'accord / pas d'accord	
Si un homme maltraite sa femme, des personnes en dehors de la famille doivent intervenir	90,7 %	1,4 %	7,9 %	91,4 %	1,8 %	6,8 %	0,789
Une femme doit tolérer la violence pour préserver l'unité de sa famille	62,4 %	3,3 %	34,3 %	47,4 %	7,5 %	45,1 %	<0,0001
Un homme qui a recours à la violence à l'égard de sa femme est une affaire privée qui ne doit pas être abordée en dehors du couple	54,2 %	3,0 %	42,8 %	52,5 %	4,3 %	43,3 %	0,656

En ce qui concerne les réponses de la communauté face à la violence, il semble exister un écart entre les opinions et les actions. Bien que 77,0 % des hommes et des femmes fussent d'avis que les dirigeants locaux devaient intervenir contre un homme qui avait commis des agressions violentes ou sexuelles à l'égard d'une femme, moins de participants (67,1 % des hommes et 69,7 % des femmes) pensaient que dans la pratique les chefs locaux prenaient effectivement des mesures à cet égard. Cependant, l'instrument de l'enquête n'a pas étudié d'autres questions plus détaillées sur la nature ou l'efficacité de ces mesures.

La plupart des participants pensaient également que les institutions religieuses devaient jouer un rôle dans la réponse à la violence sexuelle et basée sur le genre (VSBG) ; en effet, plus de 85,0 % des hommes ainsi que des femmes étaient d'avis que les institutions religieuses devaient être un lieu sûr pour les personnes touchées par la VSBG et qu'elles devaient jouer un rôle actif pour faire face aux attitudes et pratiques nuisibles (voir le Tableau 21).

**Tableau 21** Rôle des institutions religieuses

Rôle des institutions religieuses	Hommes					Femmes					Valeur-p
	Tout à fait d'accord	D'accord	Ne sais pas	Pas d'accord	Absolument pas d'accord	Tout à fait d'accord	D'accord	Ne sais pas	Pas d'accord	Absolument pas d'accord	
Les institutions religieuses devraient jouer un rôle actif dans la promotion de l'égalité entre les sexes (valeurs et égalité des droits)	12,2 %	74,8 %	6,5 %	5,4 %	1,1 %	15,5 %	68,4 %	9,8 %	5,3 %	1,0 %	0,272
Les institutions religieuses devraient être un lieu sûr pour les personnes touchées par la VSBG	11,7 %	74,8 %	7,6 %	5,4 %	0,5 %	15,0 %	70,4 %	9,3 %	4,8 %	0,5 %	0,565
Les institutions religieuses devraient encourager vivement les hommes et les garçons à ne plus avoir recours à leurs attitudes et pratiques nuisibles	14,6 %	72,1 %	6,5 %	5,4 %	1,4 %	18,6 %	67,6 %	8,3 %	4,0 %	1,5 %	0,405

#### 2.5.4 La stigmatisation des survivantes

Les attitudes face au viol témoignaient de la prédominance de certains mythes courants relatifs au viol et de la stigmatisation subie par les survivantes dans ces communautés. Plus de la moitié des participants (59,5 % des hommes et 52,5 % des femmes) estimaient que l'on ne pouvait pas vraiment parler de viol si une femme ne ripostait pas physiquement. Il était également courant de mettre en cause la victime, surtout chez les participants hommes, dont 53,9 %, par rapport à 38,5 % de femmes ( $p < 0,0001$ ), mettaient en doute la réputation de la victime dans tout incident de viol (voir le Tableau 22). Une certaine corrélation avec l'engagement dans la foi a été montrée chez les hommes : ceux qui étaient plus impliqués étaient moins susceptibles d'approuver cette stigmatisation, mais cette corrélation n'était pas significative chez les femmes.

**Tableau 22** Les mythes relatifs au viol

Mythes relatifs au viol	Hommes			Femmes			Valeur-p
	Tout à fait d'accord / d'accord	Ne sais pas	Absolument pas d'accord / pas d'accord	Tout à fait d'accord / d'accord	Ne sais pas	Absolument pas d'accord / pas d'accord	
Lorsqu'une femme est violée, elle a généralement fait quelque chose d'imprudent qui l'a mise dans cette situation	37,0 %	4,6 %	58,4 %	24,9 %	8,8 %	66,3 %	0,001
Dans certains incidents de viol, les victimes le veulent vraiment	38,2 %	4,3 %	57,5 %	28 %	9,3 %	62,8 %	0,002
On ne peut pas vraiment parler de viol si une femme ne riposte pas physiquement	59,5 %	4,1 %	36,4 %	52,5 %	6,8 %	40,8 %	0,14
Dans tout incident de viol, il faut se demander si la victime avait une mauvaise réputation	53,9 %	4,9 %	41,2 %	38,5 %	9,3 %	52,3 %	<0,0001
Dieu condamne le viol	93,2 %	3,3 %	3,5 %	93,3 %	2,5 %	4,3 %	0,74

Presque tous les participants s'accordaient à penser que Dieu condamnait le viol et que les violeurs devaient être punis, et généralement, la majorité n'était pas d'accord avec les attitudes de stigmatisation des survivantes de viol (Tableau 22 et Tableau 23). Cependant, une grande minorité d'hommes aussi bien que de femmes avaient manifestement de très fortes opinions incitant à la stigmatisation, surtout en ce qui concerne les relations des survivantes : 37,1 % des hommes et 27,0 % des femmes pensaient qu'il était justifié qu'un homme rejette sa femme si elle avait été victime d'un viol. Une corrélation générale a été observée dans les opinions sur les différents exemples de stigmatisation des survivantes.

L'analyse des facteurs associés à l'opinion selon laquelle il était justifié de rejeter sa femme si elle avait été violée a montré peu d'éléments de corrélation sauf aux niveaux de l'âge et du lieu : les femmes du groupe de personnes les plus âgées étaient moins susceptibles d'approuver cette affirmation, et étaient beaucoup moins susceptibles de l'approuver dans l'une des deux communautés où les taux de violence sexuelle exercée par d'autres que le partenaire étaient plus faibles au cours de l'année passée. Pour les femmes, cela n'était pas associé au fait d'avoir été personnellement victime de violence sexuelle exercée par d'autres que le partenaire. Pour les hommes, cela était également moins courant chez les hommes plus âgés (surtout chez ceux de plus de 50 ans) et chez ceux qui vivaient dans les communautés où les taux de violence signalés étaient moindres. Un homme qui avait commis des actes de violence sexuelle envers sa propre femme/partenaire l'année précédente était quatre fois plus susceptible de penser qu'un mari devait rejeter sa femme si elle avait été violée.

**Tableau 23** La stigmatisation des survivantes

Stigmatisation des survivantes	Hommes			Femmes			Valeur-p
	Tout à fait d'accord / d'accord	Ne sais pas	Absolument pas d'accord / pas d'accord	Tout à fait d'accord / d'accord	Ne sais pas	Absolument pas d'accord / pas d'accord	
Il est justifié qu'un homme rejette sa femme si elle a été victime d'un viol	37,1 %	10,3 %	52,6 %	27,0 %	14,8 %	58,3 %	0,028
Les membres de la famille d'une femme violée ne devraient plus lui parler	19,9 %	9,3 %	70,8 %	15,5 %	12 %	72,5 %	0,24
Un jeune homme ne devrait pas épouser une jeune femme qui a été violée	36 %	8,9 %	55,0 %	28,4 %	12,3 %	59,3 %	0,128
Un homme qui viole une femme doit être puni	95,4 %	1,6 %	3,0 %	94,0 %	3,5 %	2,5 %	0,141
Une femme qui dit avoir été violée ne dit probablement pas la vérité	34,2 %	7,3 %	58,4 %	31,8 %	11,0 %	57,1 %	0,45

## 2.5.5 Les référents sociaux

Afin de tenter de comprendre qui étaient les référents sociaux les plus influents pour déterminer les normes sociales dans les communautés cibles, les participants ont été interrogés sur leur motivation à se conformer aux opinions de différentes personnes. La question a été posée sous forme d'affirmation : « Je veux faire ce que [réfèrent] pense que je devrais faire au sujet de [comportement] », et les réponses étaient donc données selon l'échelle de Likert d'accord/pas d'accord.

Un éventail de divers référents sociaux a été considéré (partenaire, amis, parents, membres de la famille, dirigeants communautaires, chefs religieux) pour trois comportements clés (battre une partenaire, rapports sexuels forcés avec une partenaire, soutenir un survivant de violence sexuelle). Les différences étaient peu notables parmi les participants quant à l'opinion présumée des divers référents sociaux au sujet de chaque comportement (opinion généralement négative pour les deux premiers, et positive pour le troisième), et les données indiquent que dans l'ensemble, les participants n'étaient que peu motivés à se conformer ou non aux opinions de la plupart des référents sociaux. Cependant, l'exception notable est celle des chefs religieux ; en effet, ils étaient les seuls référents sociaux dont l'opinion était nettement respectée et suivie, aussi bien par les hommes que par les femmes, sur les trois comportements (voir le Tableau 24). Il est également intéressant de noter que sur le plan du soutien aux survivants, les hommes et surtout les femmes se préoccupaient beaucoup de se conformer à l'opinion de leur partenaire.

**Tableau 24** Motivation de se conformer aux référents sociaux (divers comportements) – valeurs moyennes\*

Réfèrent social	Frapper un/e partenaire		Sexe forcé		Soutenir un survivant	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Partenaire	-0,01	-0,13	-0,02	-0,13	0,59	0,87
Amis	0,10	0,08	0,08	0,03	0,43	0,54
Parents	0,05	0,06	-0,06	-0,03	0,36	0,45
Autres membres de ma famille	0,02	-0,02	-0,12	-0,04	0,31	0,44
Dirigeants communautaires	0,14	0,10	0,05	0,06	0,42	0,47
Chefs religieux	0,28	0,36	0,25	0,29	0,53	0,62

\* Note moyenne : notation : -2 = absolument pas d'accord ; -1 = pas d'accord ; 0 = sans opinion ; 1 = d'accord ; 2 = tout à fait d'accord

# 3 L'EXPÉRIENCE DE LA VIOLENCE

## 3.1 Les agressions violentes au sein du ménage

Au total, 26,0 % des participants ont indiqué qu'un membre de leur ménage avait été victime d'une agression violente, et la plupart ont mentionné que l'agression avait eu lieu au cours de l'année précédente (Tableau 25). Dans l'ensemble, selon les participants, les auteurs de ces agressions étaient répartis de façon à peu près égale entre les membres de la famille, les membres de la communauté et les groupes armés. Pour ce qui est des agressions qui ont eu lieu au cours des 12 derniers mois, les auteurs étaient plus susceptibles d'être locaux (39,0 % étaient des voisins, 31,3 % des membres de la famille, 15,6 % des soldats/membres de milices), tandis que pour les agressions qui avaient eu lieu plus de cinq ans auparavant, les auteurs étaient plus susceptibles d'être des soldats/membres de milices (41,5 %). Étant donné que les participants n'ont été interrogés que sur l'agression la plus récente, ces résultats peuvent refléter une plus grande fréquence des agressions locales. Il n'y avait pas de différence importante entre les incidents mentionnés par les hommes et ceux mentionnés par les femmes.

**Tableau 25** Agressions violentes au sein du ménage

	Total	Hommes	Femmes	Valeur-p
Un membre du ménage a été victime d'une agression violente	26,0 %	24,5 %	27,5 %	0,337
<b>Moment de l'agression la plus récente :</b>				
au cours des 12 derniers mois	48,0 %	44,4 %	50,9 %	0,434
au cours des 5 dernières années	32,5 %	32,2 %	32,7 %	
il y a plus de 5 ans	19,5 %	23,3 %	16,4 %	
<b>Auteur de la plus récente agression :</b>				
voisin (personne locale)	30,0 %	33,3 %	27,3 %	0,325
soldats/membres de milices	31,0 %	34,4 %	28,2 %	
membre de la famille	28,0 %	22,2 %	32,7 %	
ne sais pas ou autre	11,0 %	10,0 %	11,8 %	

## 3.2 La violence au sein du couple : consentement/partenaires sexuels

Quant aux relations avec un partenaire intime, il a été demandé aux participants qui étaient mariés ou qui avaient actuellement un/e partenaire s'ils se sentaient à l'aise pour parler à leur partenaire de leur relation sexuelle : 71,2 % des hommes et 61,0 % des femmes ont affirmé qu'ils étaient toujours à l'aise pour en parler. Cependant, lorsqu'on a demandé aux femmes si elles pensaient pouvoir refuser un acte sexuel, et aux hommes si leur partenaire pouvait refuser, un peu moins de la moitié (47,4 %) des hommes ont déclaré que leur partenaire ne pouvait pas refuser, et 44,7 % des femmes ont dit qu'elles ne pouvaient pas refuser ; 7,4 % de femmes supplémentaires ont indiqué qu'elles ne savaient pas.

Lorsqu'on les a interrogés sur le nombre de partenaires sexuels au cours des 12 derniers mois (voir le Tableau 26), les hommes ont le plus généralement indiqué quatre partenaires ou plus (41,6 %) et les femmes ont le plus généralement indiqué un partenaire (37,0 %). Une proportion importante de femmes (27,5 %) a également mentionné avoir eu quatre partenaires ou plus au cours des 12 derniers mois. Une certaine incohérence a été notée dans les réponses à cette question, sur le plan du nombre de personnes qui y ont répondu (n=319 femmes, 298 hommes et 152 réponses blanches) et sur le fait que 139 personnes, qui avaient précédemment répondu qu'elles n'avaient pas de partenaire, ont mentionné des partenaires sexuels au cours de l'année passée, en réponse à cette question.

**Tableau 26** Partenaires sexuels au cours des 12 derniers mois

Nombre de partenaires sexuels au cours des 12 derniers mois	Hommes	Femmes	Valeur-p
Aucun	16,1 %	17,6 %	0,002
1	19,1 %	37,0 %	
2-3	23,2 %	17,9 %	
4 ou +	41,6 %	27,5 %	

Un très grand nombre d'hommes ainsi que de femmes ont indiqué avoir eu des rapports sexuels monnayés au cours des 12 derniers mois : 65,8 % des hommes ont indiqué qu'ils avaient payé pour avoir des rapports sexuels et 49,4 % des femmes ont dit qu'elles avaient été payées (espèces, biens, faveurs) pour fournir des services sexuels. Les rapports sexuels monnayés étaient plus particulièrement fréquents chez les femmes et les hommes non mariés. Parmi les femmes qui ont fait mention de rapports sexuels monnayés, 76,0 % avaient un partenaire sexuel au moment de l'enquête ou en avaient eu un au cours des 12 derniers mois, 49,0 % n'avaient pas de partenaire et 15,0 % étaient mariées. Dans ce cas également, certains participants avaient choisi de ne pas répondre à cette question : 153 réponses blanches (82 femmes et 71 hommes).

Nous avons demandé aux participants de donner spécifiquement leur consentement pour répondre à cette série de questions sur le comportement sexuel et la violence. Au total, 138 participants n'ont pas donné leur consentement ; c'étaient en général des personnes célibataires ou âgées de plus de 50 ans.

### 3.3 L'expérience de la violence

Toutes les questions relatives à l'expérience de la violence en tant que victime et en tant qu'auteur ont été remplies par les participants eux-mêmes, par respect des recommandations éthiques. Les questions sur la violence au sein du couple ont été posées uniquement aux personnes ayant indiqué avoir été en couple au cours des 12 derniers mois.

#### 3.3.1 La violence au sein du couple

Les participants de sexe féminin ont répondu à des questions sur leur expérience de la violence au sein du couple au cours des 12 derniers mois. La violence au sein du couple a été définie ainsi :

- violence **psychologique** (vous a rabaisée ou humiliée ; vous a menacée de vous faire du mal ou de faire du mal à une personne qui vous est chère) ;
- violence **physique** (vous a poussée/secouée, vous a jeté quelque chose au visage ; vous a giflée ou tordu le bras ; vous a donné un coup de poing ou frappée avec un objet qui pouvait vous blesser ; vous a donné des coups de pied, tirée, frappée, étranglée ou brûlée, vous a menacée ou attaquée avec un fusil, un couteau ou une autre arme) ; et
- violence **sexuelle** (vous a forcée à avoir des rapports sexuels contre votre gré ; ou vous avez consenti à avoir des rapports sexuels parce que vous aviez peur qu'il ne devienne violent).

Nous avons demandé aux participants de sexe masculin s'ils avaient commis ces actes de violence sur une partenaire intime.

Ces questions n'ont été posées qu'à ceux qui avaient donné leur consentement et qui avaient signalé précédemment qu'ils avaient été en couple au cours des 12 mois précédents, ce qui explique une réduction encore plus importante dans le nombre de réponses. Ces pourcentages reflètent le nombre de personnes qui ont répondu à ces questions, et non pas l'échantillon total de l'enquête.

Les résultats, qui montrent des taux élevés de violence conjugale dans ces communautés, sont présentés dans le Tableau 271.

**Tableau 27.1** Violence au sein du couple au cours des 12 derniers mois (exercée par les hommes, subie par les femmes)

	Exercée par les hommes		Subie par les femmes	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Violence psychologique au sein du couple au cours des 12 derniers mois	125	50,8 %	119	50,2 %
Violence physique au sein du couple au cours des 12 derniers mois	86	35,1 %	73	30,8 %
Violence sexuelle au sein du couple au cours des 12 derniers mois	77	31,3 %	91	38,4 %
Toute forme de violence au sein du couple au cours des 12 derniers mois	167	68,2 %	163	68,8 %
<b>Violence physique au sein du couple – fréquence :</b>				
jamais	159	64,9 %	164	69,2 %
une fois	14	5,7 %	17	7,2 %
plus d'une fois	72	29,4 %	56	24,6 %
<b>Violence sexuelle au sein du couple – fréquence :</b>				
jamais	169	68,7 %	146	61,6 %
une fois	7	2,9 %	10	4,2 %
plus d'une fois	70	28,4 %	81	34,2 %
<b>Violence psychologique au sein du couple – fréquence :</b>				
jamais	121	49,2 %	118	49,8 %
une fois	14	5,7 %	24	10,1 %
plus d'une fois	111	45,1 %	95	40,1 %

Les taux mentionnés de violence subie par les femmes et exercée par les hommes étaient généralement cohérents dans les différents types de violence au sein du couple ; en effet, 68,8 % des femmes (n=167) qui ont répondu ont indiqué qu'elles avaient subi au moins une forme de violence au sein du couple au cours de l'année précédente, et 68,2 % des hommes (n=163) ont mentionné qu'ils avaient eu recours à la violence au sein du couple dans la même période. Bien que la violence psychologique fût la forme de violence la plus fréquemment signalée (par la moitié des hommes et des femmes), il a été noté que la violence sexuelle au sein du couple était particulièrement élevée, et signalée par un nombre beaucoup plus important de femmes (38,4 %) que d'hommes (31,3 %) ; en revanche, en ce qui concerne la violence physique, ces proportions étaient inversées : 35,1 % des hommes ont indiqué qu'ils avaient exercé des actes de violence physique et 30,8 % de femmes ont indiqué les avoir subis. Cette disparité pourrait s'expliquer par la notion de ce qui est considéré comme de la violence ou normal dans une relation. Pour ce qui est de la fréquence des agressions, il était manifeste que la violence était généralement récurrente, car la plupart des participants qui avaient subi ou commis des actes de violence ont signalé, dans chaque cas, que cela s'était produit plusieurs fois au cours des 12 derniers mois.

Il y avait également un chevauchement considérable entre différents types de violence (Tableau 27.2) : seulement 31,2 % des femmes n'avaient subi aucune forme de violence au sein du couple et 17,1 % des hommes avaient eu recours à ces trois types de violence.

**Tableau 27.2** Chevauchement entre les types de violence au sein du couple (exercée par les hommes et subie par les femmes)

Chevauchements : types de violence au sein du couple	Exercée par les hommes		Subie par les femmes	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Aucune violence sexuelle au sein du couple	78	31,8 %	74	31,2 %
Physique seulement	15	6,1 %	7	3,0 %
Sexuelle seulement	16	6,5 %	23	9,7 %
Psychologique seulement	57	23,3 %	52	21,9 %
Physique et psychologique	18	7,3 %	13	5,5 %
Sexuelle et psychologique	8	3,3 %	15	6,3 %
Physique et sexuelle	11	4,5 %	14	5,9 %
Les trois formes	42	17,1 %	39	16,5 %



Nous avons demandé aux femmes qui avaient subi des actes de violence physique ou sexuelle si elles avaient riposté physiquement, ou tenté de se défendre, et plus de la moitié (56,2 %, n=59/105) ont répondu que non.

Il a également été demandé aux femmes si elles avaient frappé, giflé, donné des coups de pied ou fait d'autres gestes pour infliger des souffrances physiques à leur partenaire lorsqu'il n'était pas physiquement violent. La plupart des femmes (63,8 %, n=67/105) ont répondu non à cette question, mais une minorité a indiqué qu'elle l'avait fait une fois (13,3 %) ou plusieurs fois (18,1 %), tandis qu'une très petite minorité a signalé qu'elle était violente la plupart du temps (3,8 %, n=4/105).

### 3.3.2 La violence sexuelle exercée par d'autres que le partenaire

Nous avons également demandé aux femmes de répondre à des questions sur leur expérience de la violence sexuelle exercée par d'autres que le partenaire (dans un sens plus large que le viol) au cours des 12 derniers mois, et les taux indiqués étaient très élevés : 20,8 % des participantes (n=67/322) ont indiqué qu'elles avaient subi ce type de violence à une ou plusieurs reprises au cours de l'année précédente (Tableau 28). Dans la plupart des cas, les agresseurs étaient une personne connue (68,7 % des cas, n=46), ou un membre de la famille (17,9 %, n=12), tandis que dans 6,0 % des cas (n=4) l'agresseur était un membre d'une milice ou une autre personne inconnue (7,5 %, n=5).

**Tableau 28** Violence sexuelle exercée par d'autres que le partenaire, subie par les femmes au cours des 12 derniers mois

Violence sexuelle exercée par d'autres que le partenaire, subie par les femmes au cours des 12 derniers mois	Nombre	Pourcentage
Jamais	255	79,2 %
Une fois	37	11,5 %
Parfois	20	6,2 %
De nombreuses fois	10	3,1 %

Des questions ont également été posées aux femmes sur la violence sexuelle exercée par d'autres que le partenaire dont elles avaient été victimes depuis l'âge de 15 ans (soit, leur expérience à l'âge adulte sur leur durée de vie) : 29,2 % des participantes (n=94) ont mentionné avoir subi des violences sexuelles au moins une fois. Là encore, les agresseurs étaient en majorité des personnes connues (62,8 %, n=59/94) ou des membres de leur famille (13,8 %), plutôt que des membres de milices (8,5 %) ou d'autres personnes inconnues (14,9 %).

Les hommes ont été interrogés sur la violence sexuelle exercée sur d'autres que la partenaire pendant leur durée de vie (également dans un sens plus large que le viol), et 19,5 % (n=58) ont admis qu'ils avaient commis des actes de violence sexuelle au moins une fois (Tableau 29.1). Il est à noter que la violence commence à un jeune âge ; en effet, la plupart des agresseurs (67,3 %, n=39) n'avaient pas 20 ans quand ils ont forcé une personne, pour la première fois, à avoir des rapports sexuels avec eux (Tableau 29.2).

**Tableau 29.1** Violence sexuelle exercée par les hommes sur d'autres que la partenaire (durée de vie)

Violence sexuelle exercée par les hommes sur d'autres que la partenaire (durée de vie)	Nombre	Pourcentage
Jamais	240	80,5 %
Une fois	30	10,1 %
Parfois	17	5,7 %
De nombreuses fois	11	3,7 %

**Tableau 29.2** Âge auquel les premiers actes de violence sexuelle ont été commis sur d'autres que la partenaire

Quel âge aviez-vous lorsque vous avez forcé une personne pour la première fois à avoir des rapports sexuels avec vous ?	Nombre	Pourcentage
Moins de 12 ans	2	3,5 %
12 à 15 ans	8	13,8 %
15 à 19 ans	29	50,0 %
20 à 29 ans	16	27,6 %
30 à 40 ans	2	3,5 %

Les hommes ont également été interrogés sur les conséquences qu'ils avaient subies suite à leur acte de violence sexuelle sur d'autres que la partenaire. Une certaine réduction du nombre de réponses a été observée, mais seulement 37,3 % des hommes (n=19/51) ont mentionné une conséquence quelconque. Sur le plan des réponses personnelles, plus de la moitié des agresseurs (54,9 %) ont affirmé s'être sentis coupables ou tristes après leur acte, tandis que 21,6 % (n=11/51) n'avaient ressenti aucune émotion et une petite minorité avait ressenti de la satisfaction (Tableau 29.3).

**Tableau 29.3** Réponse émotionnelle à l'agression

Qu'avez-vous ressenti après avoir commis un tel acte ?	Nombre	Pourcentage
Je me suis senti coupable	17	33,3 %
J'étais triste	11	21,6 %
J'avais de la peine pour la victime	3	5,9 %
J'étais en colère contre moi-même	2	3,9 %
J'étais content	4	7,8 %
Je n'ai ressenti aucune émotion	11	21,6 %
Je préfère ne rien dire/pas de réponse	3	5,9 %

### 3.3.3 L'expérience de la violence sexuelle pendant l'enfance chez les hommes

Les hommes ont également été interrogés sur leur propre expérience de la violence sexuelle (relations ou actes sexuels forcés) avant l'âge de 18 ans. Plus de 30 % des hommes (n=90/298) ont indiqué qu'ils avaient subi un acte de violence sexuelle quand ils étaient enfants (Tableau 30). Ici aussi, dans la plupart des cas, l'agresseur était une personne connue ou un membre de la famille.

**Tableau 30** Expérience de la violence sexuelle vécue par les hommes (pendant l'enfance)

Avant l'âge de 18 ans, combien de fois quelqu'un vous a-t-il forcé à avoir des rapports sexuels ou à pratiquer un acte sexuel contre votre gré ?	Nombre	Pourcentage
Jamais	208	69,8 %
Une fois	32	10,7 %
Parfois	37	12,4 %
De nombreuses fois	21	7,1 %
<b>L'agresseur était-il :</b>		
une personne connue	56	62,2 %
un membre de la famille	16	17,8 %
un membre de milices	5	5,6 %
une autre personne inconnue	13	14,4 %

### 3.4 Être témoin de la violence

Outre les questions sur l'expérience personnelle de la violence, nous avons également demandé aux participants s'ils avaient été témoins d'une forme quelconque de violence physique : 49,3 % des hommes et 44,6 % des femmes ont donné une réponse affirmative ; pour la plupart, l'incident s'était produit au cours des 12 derniers mois et les agresseurs les plus fréquents étaient des voisins ou des membres de leur famille (voir le Tableau 31).

En réponse à une question leur demandant s'ils avaient été témoins de violence conjugale quand ils étaient enfants, 27,1 % des hommes et 22,8 % des femmes ont mentionné que leur mère avait été maltraitée par un mari ou un partenaire lorsqu'ils étaient enfants ; et presque tous les participants ont mentionné qu'ils avaient vu ou entendu l'acte.

**Tableau 31** Témoins de la violence

	Hommes	Femmes
Témoins de violence physique	49,3 %	44,6 %
<b>Quand le dernier incident s'est-il produit ?</b>		
au cours des 12 derniers mois	65,9 %	64,4 %
au cours des 5 dernières années	21,2 %	29,4 %
il y a plus de 5 ans	12,9 %	6,2 %
<b>Acte de violence commis par :</b>		
un voisin	53,3 %	47,5 %
des soldats/membres de milices	16,1 %	16,4 %
un membre de la famille	25,0 %	26,0 %
autre	5,6 %	11,1 %

# 4 RÉPONSE À LA VIOLENCE

## 4.1 Réponse à la violence au sein du couple dans le voisinage

Il a été demandé aux participants hommes et femmes s'ils interviendraient en cas d'incident de violence au sein d'un couple, et les réponses montrent des différences notables entre les sexes ( $p < 0,0001$ ) : les femmes étaient beaucoup plus susceptibles d'affirmer qu'elles intervenaient déjà ou qu'elles interviendraient, et les hommes qu'ils n'interviendraient pas (Tableau 32).

Tableau 32 Volonté de répondre à un incident de violence au sein du couple

Interviendriez-vous si vous saviez qu'un ami ou voisin avait recours à la violence contre sa femme ?	Hommes		Femmes		Valeur-p
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	
Oui, j'interviens déjà	17	10,12 %	41	26,28 %	<0,0001
Oui, j'interviendrais	45	26,79 %	47	30,13 %	
Non	100	59,52 %	63	40,38 %	
Je ne sais pas	6	3,57 %	5	3,21 %	

## 4.2 Chercher de l'aide

Nous avons ensuite demandé aux femmes qui avaient mentionné avoir subi des actes de violence physique grave au sein du couple (toutes les catégories, sauf : poussée/secouée ou jeté quelque chose au visage ; giflée ou tordu le bras), ou de violence sexuelle grave (toutes catégories) au cours des 12 derniers mois, si elles avaient demandé une aide médicale suite à l'agression. La plupart ont répondu que non. Seulement 23,2 % des femmes qui ont répondu à cette question ( $n=24/105$ ) étaient allées chez un médecin ou dans un centre de santé, et seulement 16,8 % ( $n=18/107$ ) ont dit qu'elles avaient en effet reçu des soins médicaux quelconques. Nous avons également demandé à ces mêmes femmes si elles avaient déjà tenté d'obtenir de l'aide pour empêcher cette personne de leur faire du mal ou pour l'arrêter, et moins de la moitié (45,7 %) ont répondu dans l'affirmative ( $n=48/105$ ).

On a demandé à ceux qui avaient effectivement cherché de l'aide (survivants hommes et femmes) vers qui ils s'étaient tournés ; les résultats (Tableau 33) montrent que les amis, voisins et parents étaient les principaux confidents choisis, plutôt que les médecins, les chefs religieux ou d'autres dirigeants communautaires.

**Tableau 33** Personnes auxquelles les survivants ont demandé de l'aide

Personnes auxquelles les survivants ont demandé de l'aide	Survivants hommes (n=90 personnes ont répondu)	Survivantes (n=111 personnes ont répondu)
Amis	40	23
Parents	6	10
Frère/sœur	5	3
Oncle/tante	2	3
Mari/partenaire	1	3
Famille du mari/partenaire	8	10
Voisins	17	13
Enseignant	1	0
Employeur	1	0
Police	6	3
Médecin/personnel médical	11	6
Chef religieux	4	2
Avocat	0	0
ONG/organisation pour les femmes	0	0
Dirigeant local	3	9
Autre	1	0
Aucune	29	s/o

La plupart des survivants hommes et femmes qui n'avaient pas demandé d'aide ont dit qu'ils avaient jugé cela inutile. Les autres raisons données étaient la crainte des conséquences et le déshonneur de la famille (voir le Tableau 34).

**Tableau 34** Raisons pour lesquelles les survivants n'ont demandé aucune aide

Raisons	Survivants hommes (n=29)	Survivantes (n=57)
Je ne sais pas vers qui me tourner	6	8
C'est inutile	15	26
Ça fait partie de la vie	7	8
Ce n'est pas viril de demander de l'aide	3	n/a
Crainte du divorce/abandon	n/a	12
Crainte de coups supplémentaires	4	8
Crainte de causer des ennuis à la personne	4	14
Gêne/honte	5	2
Ne veux pas déshonorer la famille	2	14
Autre	1	0

Nous avons également demandé aux femmes si elles avaient quitté leur mari ou partenaire à cause de la violence, et 35,6 % (n=36/101) ont répondu dans l'affirmative, tandis que 28,7 % (n=29/101) ont répondu que leur partenaire les avait quittées à cause de la violence.

### 4.3 Subir la stigmatisation après avoir été victime de violence

Les femmes qui avaient mentionné des actes de violence physique ou sexuelle graves au sein du couple au cours des 12 derniers mois<sup>15</sup> ont été interrogées sur leur expérience de la stigmatisation ou du soutien. La majorité des survivantes ont affirmé qu'elles n'avaient pas été soutenues par leur famille, leur communauté ou leur groupe religieux (voir Tableau 35). Seulement 5,4 % des survivantes (n=6) ont affirmé que leur église/mosquée ou leur groupe religieux leur avait apporté un soutien.

**Tableau 35** Stigmatisation et soutien des survivantes

Questions sur la stigmatisation (posées aux femmes ayant subi des actes de violence physique ou sexuelle graves au sein du couple)	Tout à fait d'accord	D'accord	Ne sais pas	Pas d'accord	Absolument pas d'accord
Mon mari/partenaire ne m'aime plus	2,7 %	24,3 %	18,9 %	46,9 %	7,2 %
Mes parents m'ont soutenue	2,7 %	28,8 %	5,4 %	57,7 %	5,4 %
Les gens de la communauté m'ont soutenue	0	17,2 %	6,3 %	69,4 %	7,0 %
Les gens de l'église/mon groupe religieux m'ont soutenue	0	5,4 %	4,5 %	80,2 %	9,9 %
Je me sens coupable	0	34,2 %	18,0 %	42,3 %	5,4 %

### 4.4 Les institutions religieuses – activités pour prévenir et répondre à la VSBG

Au moment de l'enquête, les survivantes ne se sentaient pas soutenues concrètement par leur groupe religieux, cependant l'opinion de l'ensemble de la communauté était qu'un groupe religieux devait être un lieu sûr pour les personnes touchées par la VSBG (voir le Tableau 21), et environ la moitié des hommes et des femmes ont affirmé que leur institution religieuse offrait des services de soutien psychologique et autre, ou défendait la cause des victimes (Tableau 36). Il n'y avait aucune différence notable entre les participants chrétiens et musulmans.

L'enquête a également mis en relief plusieurs moyens possibles d'améliorer l'enseignement et le soutien sur ces problèmes à travers les groupes religieux ; en effet, 46,3 % des hommes et 42,8 % des femmes ont dit avoir entendu dans leur lieu de culte, le mois précédent, un enseignement ou un discours sur les bonnes relations entre un homme et une femme. Toutefois le contenu, le ton et l'impact de cet enseignement n'ont pas été évalués. Plus de 65 % des hommes et des femmes ont signalé que leur église ou mosquée offrait des services de soutien psychologique à leur assemblée, et certains avaient assisté à des classes de préparation au mariage ou à des séminaires pour les couples. Les participants à ces classes et séminaires étaient surtout des hommes et des personnes plus âgées (hommes et femmes), mais ces questions ont été posées uniquement aux personnes qui étaient mariées au moment de l'enquête, et la valeur-p est probablement déterminée par l'âge.

**Tableau 36** Soutien psychologique et autre offert par les groupes religieux

Réponse affirmative aux questions suivantes :	Hommes		Femmes		Valeur-p
	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	
Avez-vous assisté à des classes de préparation au mariage sur votre lieu de culte (église/mosquée) avant de vous marier ?	29,0 %	53/183	18,3 %	31/169	0,02
Avez-vous assisté à un séminaire pour les couples ?	25,1 %	47/187	13,5 %	24/178	0,005
Avez-vous assisté à des services de conseil psychologique ou à un enseignement sur la VSBG ?	20,7 %	75/363	12,9 %	50/388	0,004
Votre institution religieuse (église/mosquée) offre-t-elle des services de conseil psychologique ?	64,5 %	207/321	66,7 %	230/345	0,554
Votre institution religieuse offre-t-elle des services de conseil psychologique ou autre aux personnes touchées par la VSBG ?	54,8 %	170/310	51,1 %	170/333	0,336
Votre institution religieuse défend-elle les personnes qui ont été touchées par la VSBG ?	55,0 %	170/309	53,8 %	179/333	0,748

# 5 AUTRES FACTEURS

## 5.1 Les médias

Seulement 26,0 % des hommes et 16,3 % des femmes ont indiqué qu'ils possédaient un téléphone portable, et la majorité des hommes (61,8 %) et surtout des femmes (76,6 %) n'avait pas utilisé de téléphone portable au cours du mois précédent. Une petite minorité seulement avait déjà regardé la télévision ou lu la presse, ce qui témoigne probablement des niveaux de pauvreté et du faible taux d'alphabétisation dans ces communautés. La radio était, de loin, la forme la plus courante d'accès aux médias : 54,2 % des hommes et 41,5 % des femmes ont indiqué qu'ils l'écoutaient tous les jours (Tableau 37). Cela pourrait représenter un moyen de communication important, car 63,4 % des hommes et 58,8 % des femmes ont affirmé avoir entendu une publicité ou un programme radio remettant en cause le recours aux VFF par les hommes au cours des 12 mois précédents.

**Tableau 37** Exposition aux médias

À quelle fréquence :	Hommes				Femmes				Valeur-p
	Jamais	Moins d'une fois par semaine	Au moins une fois par semaine	Tous les jours	Jamais	Moins d'une fois par semaine	Au moins une fois par semaine	Tous les jours	
Écoutez-vous la radio ?	28,5 %	11,1 %	6,2 %	54,2 %	43 %	10,5 %	5,0 %	41,5 %	<0,001
Regardez-vous la télévision ?	89,7 %	5,4 %	2,7 %	2,2 %	92,4 %	3,8 %	2,3 %	1,5 %	0,608
Lisez-vous un journal ou un magazine ?	86,1 %	7,9 %	4,4 %	1,6 %	91,2 %	3,8 %	3,8 %	1,3 %	0,088

## 5.2 La consommation d'alcool

Les hommes et les femmes ont été interrogés sur leur propre consommation d'alcool et celle de leur partenaire. La consommation d'alcool était plus fréquente chez les hommes. Les chiffres indiqués par les hommes et les femmes sur leur propre consommation correspondaient relativement bien à l'impression de leur conjoint (les hommes et les femmes de l'échantillon qui ont répondu ne faisaient bien entendu pas partie des mêmes ménages). La majorité des hommes et des femmes a affirmé qu'elle ne buvait pas du tout, mais une minorité a dit qu'elle buvait tous les jours, ou qu'elle voyait son/ sa partenaire ivre tous les jours – environ 10 % des hommes et 4 % des femmes (Tableau 38).

**Tableau 38** Consommation d'alcool

Consommation d'alcool	Hommes	Femmes	Valeur-p
<b>À quelle fréquence buvez-vous de l'alcool ?</b>			
Jamais	45,4 %	52,9 %	<0,001
Parfois, moins d'une fois par mois	19,8 %	26,6 %	
1-3 fois par mois	6,4 %	5,2 %	
Une ou deux fois par semaine	17,6 %	11,5 %	
Tous les jours ou presque	10,9 %	3,9 %	
<b>À quelle fréquence votre époux/(se)/ partenaire boit-il(elle) de l'alcool ?</b>			
Jamais	58,6 %	45,5 %	<0,001
Parfois, moins d'une fois par mois	24,3 %	23,1 %	
1-3 fois par mois	9,6 %	5,4 %	
Une ou deux fois par semaine	3,1 %	13,4 %	
Tous les jours ou presque	0	12,6 %	
<b>Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous vu votre époux(se)/ partenaire ivre ?</b>			
Jamais	70,5 %	60,7 %	0,025
Moins d'une fois par mois	8,0 %	8,2 %	
Une fois par mois	6,6 %	9,6 %	
Toutes les semaines	10,8 %	11,1 %	
Presque tous les jours	4,2 %	10,4 %	

### 5.3 La satisfaction dans les relations de couple

À la fin de l'enquête, les participants ont été interrogés sur leur sentiment de satisfaction dans leur relation de couple, leur sentiment de sécurité et leur sentiment de faire partie de la communauté. La plupart des hommes et des femmes se disaient invariablement satisfaits ou très satisfaits, pour tous les facteurs (voir le Tableau 39). Une minorité notable (20 % des hommes comme des femmes) a mentionné ne pas se sentir satisfaite de sa sécurité, mais aucune corrélation n'a été notée entre ceux qui se sentaient en sécurité et satisfaits dans leur relation, et ceux qui avaient subi des actes de violence au sein du couple.



**Tableau 39** Satisfaction dans les relations

Satisfaction dans les relations	Hommes	Femmes	Valeur-p
<b>Comment décririez-vous vos relations avec votre partenaire dans l'ensemble ?</b>			
Très mauvaises	1,1 %	3,3 %	0,022
Mauvaises	2,8 %	5,8 %	
Ni bonnes ni mauvaises	14,8 %	20,6 %	
Bonnes	68,0 %	59,6 %	
Très bonnes	13,4 %	10,8 %	
<b>Comment décririez-vous la communication avec votre époux(se)/partenaire ?</b>			
Très mauvaise	1,0 %	2,5 %	0,024
Mauvaise	2,4 %	5,8 %	
Ni bonne ni mauvaise	14,4 %	20,6 %	
Bonne	69,4 %	61,0 %	
Très bonne	12,7 %	10,1 %	
<b>Êtes-vous satisfait(e) de vos relations personnelles ?</b>			
Très insatisfait(e)	0	0,75 %	0,147
Insatisfait(e)	12,5 %	14,5 %	
Sans opinion	0	0,5 %	
Satisfait(e)	83,7 %	82,0 %	
Très satisfait(e)	3,8 %	2,3 %	
<b>Êtes-vous satisfait(e) de votre sentiment de sécurité ?</b>			
Très insatisfait(e)	0,5 %	0,75 %	0,977
Insatisfait(e)	20,9 %	20 %	
Sans opinion	0,3 %	0,25 %	
Satisfait(e)	77,2 %	78,3 %	
Très satisfait(e)	1,1 %	0,75 %	
<b>Êtes-vous satisfait(e) de votre sentiment de faire partie de votre communauté ?</b>			
Très insatisfait(e)	0,3 %	0,5 %	0,652
Insatisfait(e)	10,0 %	12,8 %	
Sans opinion	0,5 %	0,3 %	
Satisfait(e)	81,3 %	80,0 %	
Très satisfait(e)	7,9 %	6,5 %	

# 6 MODÈLES DE RÉGRESSION LOGISTIQUE

Afin de démontrer l'effet indépendant de différents facteurs sur l'expérience de la violence au sein du couple en tant que victime ou qu'agresseur, ou de la violence sexuelle exercée par/sur d'autres que le/la partenaire intime, nous avons eu recours à la technique de régression logistique utilisée en statistique. Cette technique permet essentiellement d'obtenir une description plus claire des facteurs associés à différentes formes de violence (ou facteurs de risque). Nous présentons dans ce rapport les analyses effectuées sur quatre résultats clés :

- pour les femmes – avoir été victime de violence sexuelle exercée par d'autres que le partenaire au cours des 12 derniers mois
- pour les femmes – avoir été victime de violence physique ou sexuelle au sein du couple au cours des 12 derniers mois
- pour les hommes – avoir commis des actes de violence sexuelle sur d'autres que la partenaire (durée de vie)
- pour les hommes – avoir commis tout acte de violence physique ou sexuelle au sein du couple au cours des 12 derniers mois

Ces résultats ont ensuite été modélisés avec un éventail de variables de prédiction possibles, notamment :

- variables sociodémographiques, comme l'âge, l'éducation, la situation relationnelle, l'emploi, le nombre de repas quotidiens (comme indicateur indirect de la pauvreté), le lieu (c.-à-d. les trois aires de santé).
- l'engagement dans la foi
- la consommation d'alcool
- certaines attitudes liées au genre

Les résultats de la régression modélisée sont présentés ci-dessous.

## 6.1 Facteurs associés à l'expérience de la violence chez les femmes

### 6.1.1 La violence sexuelle exercée par d'autres que le partenaire au cours des 12 derniers mois

Nous avons considéré les associations entre les caractéristiques sociodémographiques (âge, éducation, situation relationnelle, emploi dans les 12 derniers mois, lieu géographique et pauvreté) et l'expérience de la violence sexuelle exercée par d'autres que le partenaire intime, vécue par les femmes, au cours des 12 derniers mois (voir le Tableau 40.1). Des différences importantes ont été notées entre les communautés. En effet, le fait de vivre dans l'une des trois aires de santé était associé à un risque plus élevé d'avoir subi des actes de violence sexuelle exercée par d'autres que le partenaire au cours de l'année précédente (résultats non inclus dans le Tableau). Après avoir éliminé les autres variables, aucun risque notable n'était associé au groupe d'âge, mais les femmes qui avaient fait des études postsecondaires (une très petite minorité de l'échantillon) avaient beaucoup plus tendance à révéler qu'elles avaient été victimes de violence sexuelle exercée par d'autres que le partenaire, comparativement à celles qui n'avaient pas ce niveau d'éducation. Les femmes mariées avaient beaucoup moins tendance que les autres femmes à révéler qu'elles avaient subi la violence sexuelle exercée par d'autres que le partenaire. La pauvreté était un facteur ; en effet, prendre deux repas par jour ou plus était associé à un risque plus faible de violence sexuelle exercée par d'autres que le partenaire ; le risque était accru chez ceux qui ne prenaient qu'un repas quotidien (autrement dit, une situation économique plus faible correspondait à un risque plus élevé) ; mais aucune association n'est apparue avec le fait d'avoir du travail (un emploi).

**Tableau 40.1** Modèle de régression logistique des facteurs sociaux, démographiques et d'engagement dans la foi, associés à la violence sexuelle subie par les femmes et exercée par d'autres que le partenaire au cours des 12 derniers mois\*

Facteurs	Rapport de cotes	Intervalle de confiance 95 %		Valeur-p
<b>Engagement dans la foi :</b>				
sans religion/n'assiste pas aux services religieux	1,00	–	–	–
se contente d'assister aux services	0,95	0,42	2,11	0,891
participe activement ou dirige	0,76	0,36	1,59	0,462
Éducation postsecondaire	13,11	1,87	92,17	0,010
Mariée	0,24	0,12	0,46	<0,0001
<b>Nombre de repas quotidiens :</b>				
un	1,00	–	–	–
deux	0,37	0,15	0,92	0,033
trois	0,88	0,32	2,39	0,800

\* Ajusté en fonction du lieu et du groupe d'âge

L'accès à l'eau propre et à l'assainissement a également été pris en compte. Il n'y avait pas d'association avec le type de toilettes, mais une forte corrélation a été notée entre la violence sexuelle exercée par d'autres que le partenaire et le type de source d'eau utilisée par les femmes (Tableau 40.2). Puiser l'eau d'un puits (protégé ou non protégé) plutôt qu'obtenir son eau d'un robinet public, était associé à un risque beaucoup plus élevé de subir des actes de violence sexuelle exercée par d'autres que le partenaire. Le plus haut risque était celui d'obtenir son eau d'un puits protégé, car ces sources sont souvent situées loin des villages, dans des lieux plus isolés.

Les femmes qui buvaient de l'alcool régulièrement étaient plus susceptibles d'avoir été victimes de violence sexuelle exercée par d'autres que le partenaire au cours des 12 derniers mois, même après ajustement en fonction d'autres facteurs de risque.

**Tableau 40.2** Modèle de régression logistique des associations entre la source d'eau et la consommation d'alcool, et l'expérience de la violence sexuelle subie par les femmes et exercée par d'autres que le partenaire dans les 12 derniers mois\*

Facteurs	Rapport de cotes	Intervalle de confiance 95 %		Valeur-p
<b>Source d'eau :</b>				
puits/source protégé	1,00	–	–	–
puits/source non protégé	0,46	0,23	0,92	0,028
autre	0,21	0,03	1,77	0,152
robinet	0,06	0,02	0,25	<0,0001
<b>Boit de l'alcool :</b>				
jamais	1,00	–	–	–
parfois	1,57	0,70	3,48	0,272
plus souvent	2,16	1,01	4,60	0,047

\* Ajusté en fonction du lieu, du groupe d'âge et de l'état matrimonial

## 6.1.2 La violence sexuelle ou physique au sein du couple au cours des 12 derniers mois

Nous avons examiné les associations entre les caractéristiques sociodémographiques (ci-dessus) et l'expérience de la violence physique ou sexuelle subie par les femmes au sein du couple dans les 12 mois précédents.

Après avoir fait les ajustements nécessaires pour ces variables, aucune variation importante n'a été notée par groupe d'âge, niveau d'éducation, situation d'emploi ou nombre de repas quotidiens consommés (comme indicateur de pauvreté). Toutefois, la contribution au revenu du ménage était un facteur de protection lorsque la contribution de la femme était plus importante que celle de son partenaire. Les femmes mariées (par rapport à celles qui avaient une relation moins formelle) avaient beaucoup moins tendance que les autres femmes à révéler qu'elles avaient subi la violence au sein du couple. Cependant, aucune association sensible n'a été observée entre le nombre de partenaires au cours de l'année précédente et le fait d'avoir recours à des rapports sexuels monnayés. Des différences importantes ont été notées entre les

communautés. En effet, le fait de vivre dans l'une des trois aires de santé était associé à un risque plus élevé d'avoir subi des actes de violence au sein du couple au cours de l'année précédente – il s'agissait de la même aire de santé que celle où les femmes couraient également un plus grand risque de violence sexuelle exercée par d'autres que le partenaire. Une consommation d'alcool plus importante était fortement associée à un risque accru de violence au sein du couple.

Il n'y avait pas de corrélation entre le fait d'avoir été victime de violence conjugale et le fait d'appartenir à une religion ou à une confession spécifique, mais une association a été observée avec l'engagement dans la foi. Les femmes qui assistaient aux services ou qui y jouaient un rôle actif (qui participaient ou dirigeaient) étaient moins susceptibles de subir la violence conjugale. Le lien entre l'engagement dans la foi et la violence au sein du couple ne s'expliquait pas par la consommation d'alcool par les femmes, car cette association est restée constante même après les ajustements en fonction d'autres variables.

L'expérience de la violence conjugale n'était pas associée à l'attitude générale d'une femme sur les questions de genre ni à ses opinions quant à la justification éventuelle de la violence conjugale. Toutefois, elle était associée à la conviction selon laquelle une femme pouvait refuser l'acte sexuel si elle le décidait. Les femmes qui partageaient cet avis étaient également moins susceptibles de mentionner qu'elles avaient subi des actes de violence conjugale au cours de l'année précédente.

Les femmes qui ont signalé que leur mère avait été maltraitée par un partenaire avaient plus tendance à mentionner avoir elles-mêmes été victimes de violence au sein du couple. Les femmes qui buvaient de l'alcool plus souvent que rarement couraient un plus grand risque d'être victimes de violence conjugale, mais ce risque était en réalité dû au fait que ces femmes avaient des partenaires plus susceptibles de boire, et c'est la consommation d'alcool par le partenaire qui augmente le risque pour ces femmes. Autrement dit, après avoir fait les ajustements liés à la consommation d'alcool par leur partenaire, la consommation d'alcool par les femmes n'était pas significative.

Le modèle final complet des facteurs associés à l'expérience des femmes en tant que victimes de la violence au sein du couple (Tableau 41) montre donc qu'une femme risque davantage de subir ces actes de violence si sa mère a été maltraitée, si son partenaire boit régulièrement de l'alcool ou si elle vit dans l'une des trois aires de santé. Les femmes mariées, ou qui pensent qu'une femme peut refuser d'avoir des rapports sexuels ou qui ont un plus grand engagement dans la foi, ont un risque moins important d'être victimes de violence conjugale.

**Tableau 41** Modèle de régression logistique associé aux femmes ayant subi des actes de violence physique ou sexuelle au sein du couple au cours des 12 derniers mois

Facteurs	Rapport de cotes	Intervalle de confiance 95 %		Valeur-p
<b>Contribution au revenu du ménage :</b>				
sans emploi/sans revenu	1,00	–	–	–
moins de la moitié	0,42	0,10	1,78	0,237
environ la moitié	1,34	0,45	4,03	0,596
plus de la moitié	1,66	0,41	6,69	0,479
la totalité/presque la totalité	0,38	0,15	0,96	0,04
<b>Consommation d'alcool par le partenaire :</b>				
jamais	1,00	–	–	–
parfois	0,88	0,37	2,09	0,765
plus souvent	3,56	1,63	7,79	0,001
<b>Engagement dans la foi :</b>				
sans religion/n'assiste pas aux services religieux	1,00	–	–	–
se contente d'assister aux services	0,36	0,14	0,91	0,032
participe activement ou dirige	0,32	0,15	0,73	0,006
A été témoin de violence subie par sa mère pendant l'enfance	2,77	1,26	6,11	0,012
Mariée	0,25	0,12	0,51	<0,0001
Pense qu'une femme peut refuser l'acte sexuel si elle le décide	0,36	0,15	0,84	0,018

\* Ajusté en fonction du lieu et du groupe d'âge

## 6.2 Facteurs associés à la perpétration d'actes de violence par les hommes

### 6.2.1 La violence sexuelle exercée sur d'autres que la partenaire (durée de vie)

Nous avons examiné les associations entre les caractéristiques sociodémographiques (âge, éducation, situation relationnelle, emploi dans les 12 mois précédents, lieu géographique et pauvreté) et la perpétration, par les hommes, d'actes de violence sexuelle sur d'autres que la partenaire pendant leur durée de vie. Les facteurs associés sont indiqués dans le Tableau 42.

La situation relationnelle et le lieu se sont révélés être des facteurs, car la probabilité d'avoir commis des actes de violence sexuelle sur d'autres que la partenaire était beaucoup plus importante chez les hommes qui avaient une petite amie que chez les hommes mariés, tout comme le fait de vivre dans l'une des trois aires de santé (la même que celle dans laquelle les femmes mentionnaient davantage de cas de violence). Par ailleurs, chez les hommes, le niveau d'éducation, la situation d'emploi et le nombre de repas quotidiens (comme indicateur indirect de la pauvreté) n'étaient pas associés au fait d'avoir commis ou non des actes de violence sexuelle à l'égard d'autres que leur partenaire. L'appartenance à une religion et l'engagement dans la foi n'étaient pas non plus associés.

Une autre recherche<sup>16</sup> a indiqué que chez les hommes, la perpétration d'actes de violence sexuelle sur d'autres que la partenaire était associée au fait de recourir aux rapports sexuels monnayés, d'avoir de multiples partenaires sexuelles et d'avoir des attitudes conventionnelles sur les rôles de genre, mais ces facteurs n'étaient pas notables dans les données issues des modèles complets réalisés pour cette enquête. Au contraire, conformément à d'autres documents publiés<sup>17</sup>, dans notre enquête, les facteurs clés fortement associés à la perpétration par les hommes d'actes de violence sexuelle sur d'autres que la partenaire étaient le fait d'avoir été victimes d'abus sexuel pendant l'enfance et la consommation d'alcool. Les hommes qui avaient été victimes d'abus sexuel pendant l'enfance étaient huit fois plus susceptibles d'avoir commis des actes de violence sexuelle sur d'autres que la partenaire.

**Tableau 42** Modèle de régression logistique des facteurs associés, chez les hommes, à la perpétration d'actes de violence sexuelle sur d'autres que la partenaire

Facteurs	Rapport de cotes	Intervalle de confiance 95 %		Valeur-p
<b>Engagement dans la religion :</b>				
sans religion/n'assiste pas aux services religieux	1,00	–	–	–
se contente d'assister aux services	1,83	0,73	4,59	0,199
participe activement/dirige	0,80	0,33	1,94	0,623
<b>Religion :</b>				
chrétien	1,00	–	–	–
musulman	1,27	0,48	3,39	0,632
autre	1,76	0,62	4,99	0,288
Victime d'abus sexuel pendant l'enfance	9,67	4,46	20,97	<0,0001
<b>Consommation d'alcool :</b>				
jamais	1,00	–	–	–
parfois	0,71	0,22	2,26	0,559
plus souvent	2,70	1,19	6,12	0,017

\* Ajusté en fonction du lieu et du groupe d'âge

### 6.2.2 La perpétration d'actes de violence physique ou sexuelle par les hommes au sein du couple au cours des 12 derniers mois

Nous avons étudié, dans cette recherche, les associations entre les caractéristiques sociodémographiques (âge, éducation, situation relationnelle, emploi dans les 12 mois précédents, communauté et situation socio-économique) et la perpétration par les hommes d'actes de violence physique ou sexuelle au sein du couple au cours des 12 mois précédents. L'âge était un facteur : la perpétration d'actes de violence était moins probable au fil de l'âge et beaucoup moins importante chez les hommes plus âgés (de plus de 50 ans) que chez les jeunes. Elle était également plus faible chez les hommes qui travaillaient que chez ceux qui étaient sans emploi, et plus prononcée dans l'aire de santé où les femmes ont mentionné davantage de violence.

Le fait de jouer un rôle actif dans une institution religieuse (aussi bien chrétienne que musulmane) était associé à une probabilité beaucoup plus faible (réduite de moitié) d'avoir commis des actes de violence contre sa partenaire dans les

12 mois précédents (toutefois, cela s'explique par une consommation d'alcool réduite chez ceux qui étaient plus engagés dans la foi – les hommes plus engagés sont deux fois plus susceptibles de ne pas boire que ceux qui ne le sont pas). La consommation régulière d'alcool était associée à une plus grande probabilité d'avoir commis des actes de violence conjugale, alors que l'attitude liée au genre, le nombre de partenaires, les rapports sexuels monnayés et la consommation d'alcool par la partenaire n'étaient pas associés. Les hommes dont la mère avait été maltraitée étaient deux fois plus susceptibles d'avoir commis des actes de violence conjugale.

Le modèle final complet des facteurs associés à la perpétration, par les hommes, d'actes de violence au sein du couple (Tableau 43) montre donc qu'un homme est plus susceptible de faire preuve de violence conjugale s'il boit régulièrement de l'alcool ou si sa mère a été maltraitée, et moins susceptible d'être violent s'il a un emploi ou s'il est plus âgé.

Après avoir fait les ajustements en fonction de la consommation d'alcool, il a été découvert que le lieu géographique et l'engagement dans la foi n'étaient pas fortement associés.

**Tableau 43** Modèle de régression logistique des facteurs associés à la perpétration, par les hommes, d'actes de violence physique ou sexuelle au sein du couple au cours des 12 derniers mois\*

Facteurs	Rapport de cotes	Intervalle de confiance 95 %		Valeur-p
<b>Contribution au revenu du ménage :</b>				
sans emploi/sans revenu	1,00	–	–	–
moins de la moitié	0,12	0,02	0,66	0,015
environ la moitié	0,69	0,26	1,81	0,449
plus de la moitié	0,89	0,39	2,04	0,79
la totalité/presque la totalité	0,53	0,22	1,24	0,144
<b>Consommation d'alcool :</b>				
jamais	1,00	–	–	–
parfois	0,95	0,42	2,16	0,896
plus souvent	3,18	1,58	6,42	0,001
<b>Engagement dans la religion :</b>				
sans religion/n'assiste pas aux services religieux	1,00	–	–	–
se contente d'assister aux services	1,39	0,62	3,14	0,423
participe activement ou dirige	0,64	0,31	1,35	0,239
A été témoin de violence subie par sa mère pendant l'enfance	2,47	1,25	4,85	0,009
<b>Groupe d'âge :</b>				
15–24 ans	1,00	–	–	–
25–34 ans	0,69	0,34	1,41	0,312
35–49 ans	0,43	0,20	0,93	0,032
50 ans ou +	0,14	0,03	0,62	0,009

\* Ajusté en fonction du lieu

### 6.3 Facteurs associés à l'opinion selon laquelle une femme a le droit de refuser l'acte sexuel

Étant donné la forte corrélation entre l'opinion selon laquelle une femme peut refuser d'avoir des rapports sexuels et l'expérience réduite de violence au sein du couple dont les femmes sont victimes, une modélisation des facteurs associés à cette opinion a également été réalisée (Tableau 44).

Elle montre que pour les femmes, l'engagement dans la foi est un facteur clé associé à cette opinion favorisant une autonomie accrue, car celles qui jouaient un rôle actif dans leur église ou mosquée étaient quatre fois plus susceptibles de penser qu'une femme pouvait refuser d'avoir des rapports sexuels, comparativement à celles qui n'assistaient pas aux services. Les femmes qui vivaient dans une certaine aire de santé (où les taux de violence signalés étaient les plus faibles) avaient beaucoup plus tendance à partager cet avis. La pauvreté était un facteur, car ceux qui prenaient deux ou trois repas quotidiens étaient plus susceptibles d'avoir cette opinion que ceux qui n'en prenaient qu'un. Le niveau d'éducation était également un facteur ; en effet, celles qui avaient achevé le cycle primaire ou secondaire, ou qui avaient suivi un enseignement postsecondaire, avaient davantage tendance à penser que les femmes pouvaient refuser l'acte sexuel, par rapport à celles qui n'avaient pas été scolarisées.

**Tableau 44** Modèle de régression logistique des facteurs associés aux femmes qui estimaient qu'une femme pouvait refuser d'avoir des rapports sexuels si elle le décidait\*

Facteurs	Rapport de cotes	Intervalle de confiance 95 %		Valeur-p
<b>Engagement dans la religion :</b>				
sans religion/n'assiste pas aux services religieux	1,00	–	–	–
se contente d'assister aux services	1,86	0,77	4,49	0,167
participe activement ou dirige	4,46	2,24	8,87	<0,0001
<b>Nombre de repas quotidiens :</b>				
un	1,00	–	–	–
deux	0,47	0,22	1,03	0,059
trois	0,35	0,14	0,88	0,026
<b>Éducation :</b>				
aucune	1,00	–	–	–
cycle primaire inachevé	0,74	0,37	1,48	0,394
cycle primaire achevé	2,44	1,04	5,73	0,04
cycle secondaire inachevé	1,37	0,56	3,37	0,494
cycle secondaire achevé	2,64	1,06	6,60	0,037
au-delà du secondaire	5,61	1,06	29,76	0,043

\* Ajusté en fonction du lieu et du groupe d'âge

Les facteurs associés à l'opinion selon laquelle les femmes pouvaient refuser d'avoir des rapports sexuels si elles le décidaient ont également été modélisés pour les hommes, bien qu'aucune corrélation n'ait été démontrée avec la perpétration d'actes de violence sexuelle sur d'autres que la partenaire ou d'actes de violence au sein du couple. Chez les hommes, les facteurs associés au fait de soutenir le droit d'une femme de refuser l'acte sexuel (voir le Tableau 45) étaient leur engagement dans la foi (les hommes activement engagés étaient plus de quatre fois plus susceptibles de partager cet avis), l'emploi (ceux qui avaient eu un emploi dans les 12 mois précédents étaient deux fois plus susceptibles d'être d'accord) et leur situation relationnelle (les hommes sans partenaire avaient plus tendance à partager cet avis que ceux qui étaient mariés).

**Tableau 45** Modèle de régression logistique des facteurs associés à l'opinion des hommes selon laquelle les femmes peuvent refuser l'acte sexuel si elles le décident\*

Facteurs	Rapport de cotes	Intervalle de confiance 95 %		Valeur-p
<b>Engagement dans la religion :</b>				
sans religion/n'assiste pas aux services religieux	1,00	–	–	–
se contente d'assister aux services	2,59	1,05	6,43	0,04
participe activement/dirige	4,61	2,21	9,62	<0,0001
<b>Situation relationnelle :</b>				
marié	1,00	–	–	–
a une partenaire sexuelle	0,45	0,17	1,16	0,1
a eu une partenaire au cours des 12 derniers mois, aucune partenaire actuellement	2,05	0,54	7,77	0,289
aucune partenaire	2,64	1,25	5,60	0,011
A eu un emploi dans les 12 derniers mois	2,22	1,22	4,04	0,009

\* Ajusté en fonction du lieu et du groupe d'âge

# EXAMEN DES RÉSULTATS

## Grandes lignes

Dans l'ensemble, la situation socio-économique de ces communautés rurales isolées est précaire, même pour le contexte de la RDC, et les niveaux d'éducation y sont extrêmement faibles, surtout pour les femmes. Au moment de l'enquête, les ménages n'avaient pas d'électricité, possédaient très peu de biens, et une minorité seulement avait accès à des installations sanitaires améliorées ou à de l'eau saine à domicile. Presque tous les participants appartenaient à une religion et la plupart lui accordaient une place très importante dans leur vie, surtout les femmes. La croyance répandue en la supériorité de l'homme, l'absence de pouvoir décisionnel ou de droit au consentement sexuel chez les femmes, et l'attribution des tâches ménagères déterminée par le genre témoignent de fortes inégalités entre les sexes dans ces communautés.

Le nord-est de la RDC est une zone de conflit, où les communautés décrivent des niveaux de violence élevés, surtout de violence sexuelle. Elles mentionnent des taux importants de violence au sein du couple et de violence sexuelle exercée par d'autres que le partenaire au cours des 12 derniers mois, de même qu'une forte stigmatisation des survivants. On y trouve également une forte incidence de violence conjugale physique. En général, les niveaux de violence mentionnés par les femmes n'étaient pas différents des taux de perpétration mentionnés par les hommes, et les agresseurs étaient plus susceptibles d'être des partenaires intimes ou des personnes connues (membres de la famille ou de la communauté) que des membres de groupes armés.

Les données de l'enquête indiquent une corrélation, chez les femmes, entre l'expérience de la violence au sein du couple en tant que victimes et une série de facteurs : l'engagement actif dans la foi, le fait d'être mariée et l'opinion selon laquelle une femme peut refuser un acte sexuel sont des facteurs protecteurs ; en revanche le lieu géographique, la consommation d'alcool de son partenaire et le fait d'avoir été témoin de violence domestique pendant l'enfance augmentent, pour les femmes, le risque de subir la violence au sein du couple. Les agressions physiques conjugales commises par les hommes étaient liées à un taux élevé de consommation d'alcool et au fait d'avoir été témoin de violence conjugale pendant l'enfance, tandis que les hommes plus âgés et ceux qui avaient un emploi étaient moins susceptibles de commettre ces agressions.

Chez les femmes, le fait d'être victime de violence sexuelle exercée par d'autres que le partenaire était associé au lieu géographique, à une consommation d'alcool accrue et au type de source d'eau utilisée (en effet, obtenir son eau auprès de puits protégés était en corrélation avec un risque beaucoup plus élevé de subir des actes de violence sexuelle exercée par d'autres que le partenaire). La minorité de femmes ayant reçu une éducation postsecondaire était plus susceptible de révéler avoir subi la violence sexuelle exercée par d'autres que le partenaire, comparativement aux femmes mariées. En ce qui concerne les hommes, la perpétration d'actes de violence sexuelle sur d'autres que la partenaire était associée à une consommation d'alcool accrue, au lieu géographique et au fait d'avoir vécu l'abus sexuel pendant l'enfance.

L'un des résultats les plus frappants était la corrélation systématique entre l'engagement dans la foi<sup>18</sup> et les attitudes favorisant une autonomie accrue, aussi bien pour les hommes que pour les femmes, et entre l'engagement dans la foi et l'expérience de la violence au sein du couple pour les femmes.

## Les communautés religieuses

Le projet était destiné à mobiliser les groupes religieux et à leur donner les ressources nécessaires pour prévenir et répondre à la violence à l'égard des femmes et des filles. Peu de recherches ont été faites et il existe actuellement peu de données (surtout quantitatives) sur les approches basées sur la foi dans ce domaine<sup>19</sup>. Pourtant, le gouvernement britannique et d'autres acteurs reconnaissent de plus en plus la nécessité de nouer le dialogue avec les groupes religieux afin de s'attaquer aux normes sociales et liées au genre préjudiciables, en vue de prévenir la VSBC<sup>20</sup>. Les données de notre enquête confirment la pertinence d'une telle approche dans ce contexte et soulignent la portée et la prévalence considérables de la foi dans ces communautés cibles, où 95 % des personnes interrogées avaient le sentiment d'appartenir à une religion et où 83,4 % de ces personnes, surtout les femmes, ont affirmé que leur foi était importante ou très importante dans leur vie. Au moment de l'étude, la majorité des participants était chrétienne (76,6 %) ou musulmane (14,0 %), ce qui reflète plus ou moins le profil démographique de la RDC. La plupart des femmes (57,8 %) et 42,2 % des hommes n'appartenaient à aucun autre groupe communautaire, ce qui met davantage en relief la portée relative des institutions religieuses dans ces communautés isolées. L'influence des chefs religieux a été soulignée ; en effet, l'opinion de ces référents sociaux était la seule que les gens fussent fortement motivés à suivre (par rapport à celle d'un partenaire, d'amis, de parents, de membres de la famille et de dirigeants communautaires).



## La violence

Dans l'ensemble, les données montrent des niveaux élevés de violence dans ces communautés, ce qui souligne l'urgence de cette intervention. La violence sexuelle était nettement plus élevée en comparaison avec d'autres contextes<sup>21</sup> ; 38,4 % des femmes ont mentionné des actes de violence sexuelle au sein du couple au cours de l'année précédente. Le taux de violence sexuelle subie par les femmes et exercée par d'autres que le partenaire au cours des 12 derniers mois était de 20,8 %, comparativement à un taux national estimé à 16,0 %<sup>22</sup> et à un taux mondial récemment estimé à 7,0 % pendant la durée d'une vie<sup>23</sup>. Le taux de violence physique subie par les femmes au sein du couple au cours des 12 derniers mois correspondait plus ou moins à la moyenne nationale : 30,8 % des femmes interrogées (comparativement à 27,0 % dans l'ensemble de la RDC<sup>24</sup>). Cette tendance était reflétée dans les attitudes liées au genre ; en effet, plus de la moitié des participants de sexe masculin (51,0 %) et 42,6 % des femmes estimaient que parfois une femme méritait d'être battue.

Contrairement aux descriptions courantes de la violence sexuelle pendant les conflits, centrées sur la perpétration de ces actes par des acteurs armés et sur le viol comme arme de guerre, dans 86,6 % des cas de violence sexuelle exercée par d'autres que le partenaire au cours de l'année précédente, l'agresseur était un membre de la famille ou une autre personne connue, alors que seulement 8,5 % de ces cas étaient attribués à des membres de milices. Globalement, la violence au sein du couple était de loin la forme la plus répandue de violence mentionnée ; 68,8 % des femmes avaient subi une forme de violence conjugale au cours des 12 derniers mois, ce qui correspond aux 68,2 % des hommes qui ont mentionné avoir commis un acte de violence au sein du couple pendant la même période. Les incidents de violence conjugale étaient également récurrents plutôt qu'isolés, la plupart des personnes interrogées ayant mentionné qu'ils s'étaient produits à plusieurs reprises. Ces résultats font ressortir la nécessité de continuer à accorder la priorité à l'action contre la violence au sein du couple ainsi que la pertinence des approches communautaires pour prévenir la VSBG, même dans les contextes de conflits.

## L'engagement dans la foi et l'autonomisation des femmes

L'un des facteurs les plus remarquables indiqués par ces données est, chez les femmes, une nette et constante association entre d'une part, la participation active à un groupe religieux et d'autre part, un nombre plus faible de victimes de violence au sein du couple et des attitudes plus fréquentes favorisant « l'autonomie » en matière d'égalité des sexes et des droits des femmes. Étant donné la rareté des données quantitatives actuellement disponibles sur la foi et la VSBG<sup>25</sup>, ces résultats constituent une nouvelle contribution intéressante dans ce domaine et une invitation à faire des recherches plus avancées sur ces liens. Les femmes qui avaient un rôle actif ou d'encadrement au sein de leurs groupes religieux (aussi bien chrétiens que musulmans) au moment de l'enquête, représentaient une minorité de l'échantillon de la communauté plus large, mais elles mentionnaient cependant avoir une plus grande voix au chapitre dans leur couple en matière de décisions. Elles avaient également davantage tendance à croire que la violence physique n'était justifiée dans aucune circonstance et qu'une femme pouvait refuser d'avoir des rapports sexuels, comparativement aux femmes qui se contentaient d'assister aux services religieux et qui n'y jouaient aucun rôle actif. Contrairement aux résultats d'autres contextes<sup>26</sup>, la conviction selon laquelle une femme a le droit au consentement sexuel montrait également une forte corrélation avec la réduction des expériences de violence subie par les femmes au sein du couple.

L'engagement dans la foi a été souligné comme l'une des rares variables qui continuaient à montrer une forte corrélation avec l'expérience moins fréquente de violence physique/sexuelle conjugale subie par les femmes, même après ajustement en fonction d'autres facteurs. Chez les hommes, l'engagement dans la foi était également significatif sur le plan de leur attitude en matière d'égalité des sexes. Les hommes qui avaient un rôle actif ou d'encadrement au sein de leurs groupes religieux au moment de l'enquête avaient davantage tendance à croire que Dieu avait créé l'homme et la femme égaux, de soutenir le droit de leur femme à refuser l'acte sexuel et de partager les décisions relatives au ménage conjointement avec leur partenaire. Le fait de jouer un rôle actif dans une institution religieuse (aussi bien chrétienne que musulmane) était également associé à une probabilité beaucoup plus faible (réduite de moitié) d'avoir commis des actes de violence contre sa partenaire dans les 12 mois précédents. Cette corrélation s'explique par une consommation d'alcool réduite chez ceux qui étaient plus engagés dans la foi.

Beaucoup pourraient penser que les groupes religieux, qui sont présumés prêcher des valeurs traditionnelles et de soumission, encouragent les comportements discriminatoires entre les sexes, et il est vrai que la théorie du changement était en partie basée sur la nécessité de remettre en question de tels enseignements. Toutefois, les données révèlent une corrélation surprenante entre l'autonomisation des femmes et leur participation active aux groupes religieux. Il est possible que la minorité des femmes qui ont des attitudes et des convictions plus autonomes dans un contexte patriarcal soit plus susceptible de jouer un rôle plus actif dans la vie de la communauté et puisse l'exprimer en participant à un groupe religieux. Il est possible aussi que les opportunités de participation active, d'encadrement et de prise de décisions, facilitées par cette plateforme communautaire clé, créent ou renforcent un sentiment d'autonomie. Il est aussi possible que cela s'explique par la compréhension de la valeur et de la dignité d'une personne accordée par des convictions religieuses personnelles. Il peut également s'agir d'une association de tous ces facteurs. Très peu de conclusions d'enquêtes ou de résultats comparatifs sont actuellement disponibles dans l'ensemble des documents publiés. Une recherche plus qualitative pourrait donc permettre d'étudier plus amplement les liens entre la participation active à un groupe religieux et les

opinions favorisant une autonomisation et un pouvoir décisionnel accrus pour les femmes, d'expliquer son mécanisme de protection sur le plan de l'expérience de la violence au sein du couple et de déterminer comment la renforcer et la soutenir au sein des communautés.

## La stigmatisation des survivants

Cette enquête a révélé un écart frappant entre les conceptions générales selon lesquelles les groupes religieux soutenaient les survivantes de violence sexuelle et la réalité vécue par les survivantes : seulement 5,4 % d'entre elles ont mentionné le soutien de leur groupe religieux. Cela montre que malgré le potentiel des groupes religieux et leur mandat d'assumer un rôle clé, il reste encore beaucoup à faire pour réaliser cela dans la pratique. Cela indique également l'intensité de la stigmatisation des survivants qui règne actuellement dans ces communautés et qui constitue un obstacle au signalement de la violence et à l'accès aux soins et au soutien. Plus de la moitié (53,9 %) des hommes et 38,5 % des femmes ont affirmé qu'ils mettraient en doute la réputation d'une victime de viol, et 37,1 % des hommes (27,0 % des femmes) pensaient qu'il était justifié qu'un homme rejette sa femme si elle avait été victime d'un viol. La plupart des survivants ont affirmé qu'ils n'avaient pas demandé d'aide et la principale raison mentionnée était que cela était « inutile » (raison donnée par les survivants hommes et femmes) ou (pour les femmes uniquement) parce qu'elles ne voulaient pas déshonorer la famille, ne voulaient pas causer des ennuis à l'agresseur ou craignaient le divorce ou l'abandon. Cela témoigne de l'opinion qui existe actuellement sur les conséquences de la stigmatisation<sup>27</sup>, qui est de plus en plus reconnue comme un facteur favorisant la violence, et comme un obstacle empêchant les survivants d'accéder aux services essentiels. Cela souligne également l'urgence d'agir contre cette stigmatisation au niveau local.

Il est frappant de constater que les hommes et les femmes qui participaient activement à des groupes religieux avaient tendance à avoir des comportements favorisant une plus grande autonomie et étaient moins susceptibles d'accepter qu'un homme puisse rejeter sa femme si elle avait été violée. Cependant, l'ensemble des fidèles (c.-à-d. la majorité qui se contente d'assister aux services religieux) était souvent plus discriminatoire que ceux qui n'appartenaient pas du tout à un groupe religieux. Il reste donc nécessaire de nouer le dialogue avec les chefs religieux, non seulement pour lutter contre la stigmatisation au sein même des groupes religieux, mais aussi pour faire en sorte que les comportements positifs dont font invariablement preuve les personnes les plus activement engagées, puissent être reproduits dans l'ensemble de la communauté.

## La foi et les normes de genre

En général, les attitudes relatives aux normes de genre et aux normes sociales, y compris la répartition des tâches ménagères, ont révélé de fortes inégalités entre les sexes dans ces communautés ; en effet, la grande majorité des personnes interrogées (89,9 % des hommes et 81,7 % des femmes) était d'accord avec l'affirmation : « l'homme est supérieur à la femme ». Les données confirment également l'influence des enseignements religieux et de l'interprétation des textes sacrés sur les attitudes sexospécifiques. Dans l'ensemble de l'échantillon, la conviction selon laquelle une femme ne pouvait pas refuser d'avoir des rapports sexuels avec son partenaire était invariablement plus forte lorsqu'elle était formulée comme un principe soutenu par les textes sacrés (donc religieux). Ainsi, 81,8 % des hommes et 74,9 % des femmes étaient d'avis que « selon la Bible/le Coran, une femme mariée n'a aucun droit ni aucun contrôle sur son corps », mais un nombre moins important de participants (76,1 % des hommes et 67,2 % des femmes) approuvaient l'affirmation comparable selon laquelle « un homme a le droit d'avoir des rapports sexuels même si sa partenaire n'en a pas envie ». Cela pourrait refléter des idées populaires ou des opinions plus conventionnelles légitimées par les enseignements religieux, ou s'expliquer par une réticence à contredire ouvertement toute affirmation exprimée en vertu des textes sacrés.

Dans les deux cas, cela soutient la théorie du changement du projet et souligne l'importance d'adopter une approche prenant en compte les textes religieux pour s'attaquer aux normes de genre. Il est manifeste que la majorité de la communauté a des opinions favorisant l'inégalité entre les sexes en matière de consentement sexuel dans les couples. Cependant, les hommes et les femmes qui avaient un rôle actif dans des groupes religieux étaient, en fait, deux fois plus susceptibles de ne pas approuver la première affirmation « issue de textes sacrés » et de maintenir le droit de consentement d'une femme, comparativement à ceux qui ne participaient pas à ces groupes. Étant donné que l'analyse de régression montre que la conviction selon laquelle une femme pouvait refuser un acte sexuel était liée à une plus faible incidence de violence conjugale subie ou exercée, il serait très important de savoir quel est le meilleur moyen de tirer parti de ces dirigeants et de leur interprétation des textes religieux favorisant une autonomie accrue, dans l'ensemble de la communauté.

## Les facteurs de risque : la consommation d'alcool, l'expérience de la violence pendant l'enfance

Les autres facteurs fréquemment associés à l'expérience de la violence au sein du couple ou de la violence sexuelle exercée par d'autres que le partenaire, en tant que victime ou qu'agresseur, démontrés dans la recherche disponible<sup>28</sup>, ont également été étudiés, et une série de normes de genre et de normes sociales, y compris les notions préjudiciables sur la masculinité, a été évaluée. Comme indiqué, les résultats reflètent de fortes inégalités entre les sexes au sein des communautés, surtout en matière de prise de décisions et de répartition des tâches ménagères. Toutefois, hormis les convictions spécifiques relatives au consentement sexuel et à la justification de la violence physique déjà mentionnées, ces normes n'étaient pas clairement associées, dans cet échantillon, à la violence conjugale en tant que victime ni en tant qu'agresseur. Les comportements à risques, comme le sexe transactionnel et le fait d'avoir de multiples partenaires, n'étaient pas systématiquement associés dans ce cas, bien que la situation relationnelle fût un facteur, en ce sens que les femmes mariées étaient moins souvent victimes de violence sexuelle exercée par d'autres que le partenaire et de violence au sein du couple, comparativement aux autres femmes. Les hommes mariés avaient également moins tendance à commettre des actes de violence sexuelle sur d'autres que la partenaire, par rapport à ceux qui étaient dans une relation moins formelle.

Chez les hommes comme chez les femmes, une consommation d'alcool plus importante était nettement associée à l'expérience, en tant que victime ou qu'agresseur, de violence sexuelle exercée par/sur d'autres que le/la partenaire et de violence au sein du couple, ce qui correspond aux résultats d'autres études<sup>29</sup>. En ce qui concerne la violence conjugale, c'est la consommation d'alcool par les hommes qui était invariablement la principale corrélation, car les femmes qui buvaient régulièrement au moment de l'enquête étaient plus susceptibles d'avoir un partenaire qui buvait aussi. Les hommes qui jouaient un rôle actif au sein de leur groupe religieux étaient deux fois moins susceptibles de boire, d'où la corrélation avec une perpétration moins importante d'actes de violence conjugale. Puisque la théorie du changement du projet n'était pas initialement centrée sur la consommation d'alcool en tant que facteur de risque, ces résultats permettent de penser que cette question pourrait à présent être considérée et soulevée comme un problème, surtout dans les séances de formation et dans le dialogue avec les hommes et les garçons.

L'expérience de la violence domestique pendant l'enfance était pertinente aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Les femmes ayant indiqué que leur mère avait été maltraitée par un partenaire avaient plus tendance à mentionner avoir elles-mêmes été victimes de violence au sein du couple, et les hommes dont la mère avait été maltraitée étaient plus susceptibles de commettre des actes de violence conjugale. Conformément à d'autres documents publiés, l'expérience d'abus sexuels pendant l'enfance était l'un des plus forts facteurs de corrélation avec la violence sexuelle<sup>30</sup>, ces hommes étant deux fois plus susceptibles de commettre des actes de violence au sein du couple et huit fois plus susceptibles de commettre des actes de violence sexuelle sur d'autres que la partenaire. Cela souligne la nécessité de mesures de prévention chez les jeunes hommes, surtout en vue du jeune âge auquel les hommes ont dit avoir perpétré ces actes de violence pour la première fois (en majorité à moins de 20 ans) et de la prévalence de l'expérience (30,0 % des hommes interrogés ont indiqué qu'ils avaient été victimes d'abus sexuel pendant l'enfance). Ces résultats soulignent également l'urgence d'avoir un plus grand champ de manœuvre et des outils appropriés pour répondre aux traumatismes et abus sexuels subis par les hommes. Ce sujet reste tabou et est même rarement pris en compte dans les communautés locales ; il est de même souvent absent des cadres programmatiques relatifs à la violence à l'encontre des femmes et des filles.

## Les facteurs contextuels : la pauvreté, les sources d'eau

Il est important, dans l'étude de ses résultats et de ses implications, de replacer cette recherche dans son contexte. Comme prévu, étant donné l'isolement de la province rurale d'Ituri, les données révèlent des indicateurs de situation socio-économique très faibles. Au moment de l'étude, les niveaux d'éducation étaient extrêmement bas, surtout chez les femmes, même pour le contexte de la RDC. En effet, plus de 68,0 % des femmes ont indiqué qu'elles n'avaient pas achevé leur éducation primaire et 35,8 % ont affirmé qu'elles n'avaient suivi aucune éducation, comparativement au taux national de 15,0 %<sup>31</sup>. Les ménages n'avaient pas l'électricité, possédaient très peu de biens et 67,4 % partageaient des latrines à fosse (le taux national d'utilisation de sanitaires non améliorés est de 46 %) <sup>32</sup>. L'ensemble des documents publiés montre que la pauvreté et le faible niveau d'éducation sont associés à la VSBG<sup>33</sup>. Dans notre étude, un nombre moins important de repas quotidiens, en tant qu'indicateur indirect de pauvreté, correspondait à une plus grande incidence de cas de violence sexuelle subie par les femmes et exercée par d'autres que le partenaire, mais n'était pas significatif sur le plan de l'expérience de la violence au sein du couple en tant que victime. Pour les femmes, le fait de contribuer à plus de moitié au revenu du ménage montrait une corrélation de protection contre la violence au sein du couple (un tiers de ces femmes étaient mariées), ce qui indique l'importance de l'autonomisation économique des femmes, bien que cela ne constitue pas actuellement un élément central de la conception de ce projet. De même, les hommes qui avaient un emploi étaient moins susceptibles de commettre des actes de violence conjugale que ceux qui étaient au chômage, mais aucune corrélation importante n'a été établie entre la violence sexuelle exercée sur d'autres que la partenaire et le niveau d'éducation, l'emploi ou la pauvreté.

La source d'eau était un facteur contextuel important : les femmes qui allaient chercher de l'eau à une source protégée étaient plus susceptibles de subir des actes de violence sexuelle exercée par d'autres que le partenaire, même après

ajustement en fonction d'autres facteurs (y compris le lieu géographique). Sur la totalité des 769 participants, seules deux personnes avaient l'eau courante chez elles au moment de l'enquête, et lors des discussions de groupe ultérieures, les acteurs du projet ont expliqué qu'il n'y avait pas de distribution d'eau courante ni de système d'adduction d'eau par gravité dans la zone cible. Toutes les sources d'eau protégées se trouvaient dans les collines, ce qui exigeait que les femmes couvrent de longues distances à pied pour se ravitailler en eau saine. Bien que la protection des sources d'eau soit, bien entendu, une intervention de développement positive, les données montrent que, dans ce contexte, ces sources protégées ont exposé les femmes au danger, ce qui souligne la nécessité d'accorder une grande importance aux problèmes de genre dans les interventions relatives à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement, afin d'atténuer les risques. Le lieu géographique était également un facteur important : le fait de résider dans l'une des trois aires de santé montre une corrélation systématique avec une plus grande incidence de violence au sein du couple en tant que victime et qu'agresseur, ainsi que de violence subie et exercée par/sur d'autres que le/la partenaire, sans attribution évidente à d'autres variables. Bien que les données ne puissent pas le vérifier directement, cela pourrait éventuellement être lié à l'existence, dans cette zone, d'une route principale et d'un marché qui attirent des personnes de régions avoisinantes, tandis que les villages cibles des autres aires de santé sont généralement plus isolés, on y trouve moins d'étals marchands et une moins grande circulation. La variation montrée par ces facteurs géographiques indique comment les communautés ou zones d'une région ou d'un pays peuvent être affectées différemment par les conflits et la violence, et souligne donc la nécessité d'adopter une recherche, une interprétation et des approches spécifiques au contexte concerné.

## Limites de l'étude

La recherche a ses limites. En raison de sa taille restreinte, l'échantillon ne peut être considéré comme représentatif de la population de la région ou province, et la sélection n'a pas été entièrement aléatoire. En conséquence, bien que les résultats soient intéressants et puissent avoir une pertinence plus générale, ils ne peuvent être généralisés au-delà de la zone faisant l'objet de la recherche. Il y a également une faible possibilité que le questionnaire ait été distribué de manière variable, car il a été traduit en français puis traduit verbalement par les enquêteurs menant les entretiens dans la langue locale, le kilendu, qui n'est pas généralement une langue écrite. Les enquêteurs s'étaient beaucoup exercés à traduire le questionnaire en kilendu pendant leur formation préalable, et la traduction des mots et questions clés avait été approuvée par le groupe, mais dans la pratique, il est possible que certaines incohérences se soient glissées, conduisant à des malentendus possibles.

Comme pour toute enquête sur ces sujets délicats, et malgré les efforts réalisés pour préserver la confidentialité, il est possible que tous les cas n'aient pas été signalés, surtout les cas de perpétration d'actes de violence, toutefois les taux élevés qui ont été mentionnés et la correspondance approximative entre les taux de perpétration par les hommes et d'expérience par les femmes en tant que victimes indiquent que dans ce cas-là, il s'agissait sans doute d'un facteur moins important.

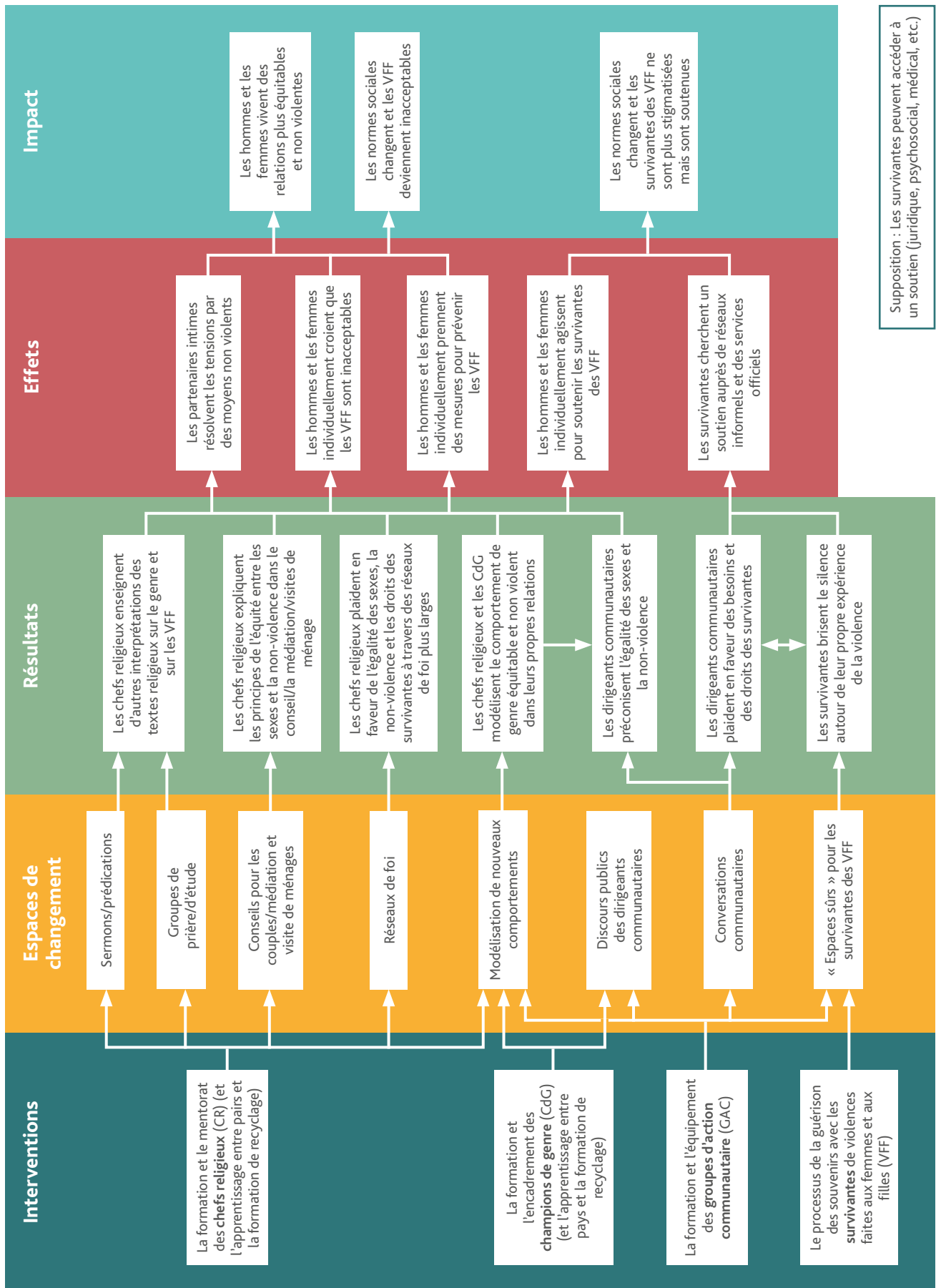
## Conclusion

La théorie du changement de ce projet était basée sur une recherche globale liant les causes profondes de la VSBG aux normes sociales et de genre préjudiciables<sup>34</sup>. La conception de l'intervention s'appuyait sur les données qualitatives de Tearfund et sur la compréhension, obtenue sur des années de programmation pratique, de l'influence exercée par les chefs et les groupes religieux au sein des communautés, ainsi que sur le besoin de les mobiliser dans le but de transformer les normes sociales nuisibles et de prévenir ainsi la violence à l'égard des femmes et des filles. Vu le manque de publications universitaires, surtout de données quantitatives, sur le rôle de la foi dans le domaine de la VSBG<sup>35</sup>, le projet tente de répondre à cette lacune et d'évaluer l'approche de Tearfund basée sur la foi.

Ces résultats apporteront un concours aux activités de projet et permettront de contextualiser les ateliers prévus. Tout en confirmant l'accent du projet sur l'approche basée sur la foi, ils soulignent également le besoin de renforcer l'objectif de l'intervention, qui est d'agir sur le problème de la violence au sein du couple dans les communautés touchées par des conflits et de mobiliser un plus grand soutien pratique pour les survivants.

Les résultats de cette recherche initiale confirment la portée et l'importance des groupes religieux dans ces communautés cibles de la RDC, et valident ainsi la nécessité de nouer le dialogue avec ce groupe démographique influent afin de prévenir les violences faites aux femmes et aux filles. Ils mettent également en relief des associations spécifiques frappantes entre l'engagement dans la foi, les comportements de genre et l'expérience de la VSBG en tant qu'agresseur et en tant que victime, qui remettent en cause la compréhension actuelle de ces problèmes en montrant l'effet de l'engagement dans la foi sur la responsabilisation des femmes. Une recherche qualitative supplémentaire pourrait permettre d'étudier plus amplement les liens entre la participation active à un groupe religieux et les comportements favorisant une autonomisation et un pouvoir décisionnel accrus pour les femmes, d'expliquer son mécanisme de protection sur le plan de l'expérience de la violence au sein du couple et de déterminer comment cette participation active pourrait être renforcée et soutenue dans les communautés cibles.

# ANNEXE 1 : LA THÉORIE DU CHANGEMENT DU PROJET



# RÉFÉRENCES

- 1 Ministère du Plan et Suivi de la Mise en œuvre de la Révolution de la Modernité, ministère de la Santé publique, et ICF International, « Enquête Démographique et de Santé en République Démocratique du Congo 2013–2014 » (2014).
- 2 Ibid.
- 3 Organisation mondiale de la Santé, « Estimations mondiales et régionales de la violence à l'encontre des femmes : prévalence et conséquences sur la santé de la violence du partenaire intime et de la violence sexuelle exercée par d'autres que le partenaire » (2013). Disponible sur : [http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/85242/1/WHO\\_RHR\\_HRP\\_13.06\\_fre.pdf?ua=1](http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/85242/1/WHO_RHR_HRP_13.06_fre.pdf?ua=1)
- 4 Enquête démographique et de santé en RDC 2013–2014
- 5 Données extraites de <http://www.banquemondiale.org/fr/country/drc/overview>
- 6 [http://hdr.undp.org/sites/all/themes/hdr\\_theme/country-notes/COD.pdf](http://hdr.undp.org/sites/all/themes/hdr_theme/country-notes/COD.pdf)
- 7 Peterman A, Palermo T, et Bredenkamp C, « Estimates and determinants of sexual violence against women in the Democratic Republic of Congo », *American Journal of Public Health*, 101(6) (Juin 2011), 1060–1067.
- 8 Pour plus d'informations sur le travail de HEAL Africa, visitez [www.healafrika.org](http://www.healafrika.org)
- 9 EDS, « Domestic violence module. Recommendations for implementation and questions », disponible sur : [https://dhsprogram.com/pubs/pdf/DHSQMP/domestic\\_violence\\_module.pdf](https://dhsprogram.com/pubs/pdf/DHSQMP/domestic_violence_module.pdf)
- 10 <http://www.who.int/gender/violence/womenfirtseng.pdf>
- 11 Répartition de la population rurale par âge, tirée de l'Enquête démographique et de santé en RDC 2013–14
- 12 Dans le reste de cette section, les chiffres sont calculés en pourcentages des personnes de l'échantillon qui ont indiqué une affiliation religieuse (c.-à-.d. 734 sur 769 participants au total).
- 13 Une variable « engagement dans la foi » a été utilisée tout au long de l'analyse afin d'étudier la corrélation entre la participation à un groupe religieux et d'autres attitudes et comportements. Elle a été calculée comme « participent activement » (regroupant ceux qui participent aux services et ceux qui jouent des rôles décisionnels ou d'encadrement), « assistent uniquement aux services » et « ne participent pas » (regroupant ceux qui n'ont aucun engagement religieux ou aucune religion).
- 14 Ceux qui participent activement aux services ou qui jouent un rôle décisionnel ou d'encadrement.
- 15 En raison d'une erreur dans la logique du questionnaire, ces questions n'ont pas non plus été posées aux personnes qui avaient été victimes de violence sexuelle exercée par d'autres que le partenaire.
- 16 Jewkes R, Fulu E, Roselli T, Garcia-Moreno C pour l'équipe de recherche de l'étude transversale multinationale des Nations Unies sur les hommes et la violence « Prevalence of and factors associated with non-partner rape perpetration : findings from the UN Multi-country Cross-sectional Study on Men and Violence in Asia and the Pacific », 2013. *The Lancet Global Health*, Volume 1, Issue 4, e208-e218.
- 17 Ibid.
- 18 La variable « engagement dans la foi » regroupe ceux qui participent activement aux services religieux (qui ne se contentent pas d'y assister) et le petit nombre de personnes qui ont des fonctions décisionnelles ou d'encadrement au sein de leur groupe religieux.
- 19 Le Roux E, « A scoping study on the role of faith communities and organizations in prevention and response to sexual and gender-based violence : implications for policy and practice », 2015, Disponible sur : [http://jilflc.com/wp-content/uploads/2015/10/Le-Roux\\_SGBVFaith-scoping-study\\_REPORT\\_30Sept15.pdf](http://jilflc.com/wp-content/uploads/2015/10/Le-Roux_SGBVFaith-scoping-study_REPORT_30Sept15.pdf) ; Deneulin S et Rakodi C, « Revisiting religion : development studies thirty years on », *World Development*, 39(1) (2011), 45–54 ; Olivier J, « Hoist by our own petard : backing slowly out of religion and development advocacy », *HTS Teologiese Studies/Theological Studies*, 72(4) (2016), a3564.

- 20 Sommet mondial pour mettre fin aux violences sexuelles dans les conflits, résumé de la présidence, juin 2014, extrait : « Nous avons noté qu'une bonne législation et de bons accords internationaux ne suffisent pas, seuls, si les attitudes ne changent pas. Les groupes religieux ont un rôle clé à jouer, notamment dans le cadre de leur mission, qui est d'apporter soins, traitement et soutien aux survivants. À travers leurs réseaux, ils peuvent souvent avoir un accès et une influence inégalés auprès des communautés locales. À ce titre, ils sont particulièrement bien placés pour changer les cœurs et les esprits, et pour remettre en question les normes culturelles et sociales, notamment les notions d'identité masculine, qui ont une influence sur la violence sexuelle. Le Sommet a reconnu la nécessité de mobiliser les organisations religieuses en tant que partenaires actives dans la lutte contre la violence sexuelle. »
- 21 Fulu E, Jewkes R, Roselli T et Garcia-Moreno C, « Prevalence of and factors associated with male perpetration of intimate partner violence : findings from the UN Multi-country Cross-sectional Study on Men and Violence in Asia and the Pacific », 2013. *The Lancet Global Health*, Volume 1, Issue 4, e187 – e207.
- 22 Enquête démographique et de santé en RDC 2013–2014
- 23 Organisation mondiale de la Santé, 2013
- 24 Enquête démographique et de santé en RDC 2013–2014
- 25 Le Roux, 2015 ; Deneulin et Rakodi, 2011 ; Olivier, 2016.
- 26 Jewkes R, Levin J, et Penn-Kekana L, « Risk factors for domestic violence : findings from a South African cross-sectional study », *Social Science and Medicine*, 55(9) (2002), 1603–1617.
- 27 Preventing Sexual Violence in Conflict Initiative (PSVI), table ronde d'experts à Wilton Park, 2016, disponible sur : [www.wiltonpark.org.uk/event/wp1508/](http://www.wiltonpark.org.uk/event/wp1508/)
- 28 Fulu et coll., 2013.
- 29 Ibid ; Abbey A, « Alcohol's role in sexual violence perpetration : theoretical explanations, existing evidence and future directions », *Drug and Alcohol Review*, 30 (2011), 481–489.
- 30 Fulu et coll., 2013.
- 31 Enquête démographique et de santé en RDC 2013–2014
- 32 Ibid.
- 33 Jewkes R, « Intimate partner violence : causes and prevention », *The Lancet*, 359(9315) (2002), 1423–1429 ; Jewkes et coll., 2002 ; Krishnan S, Dunbar M.S., Minnis A.M., Medlin C.A., Gerdtz C.E., et Padian N.S., « Poverty, gender inequities, and women's risk of human immunodeficiency virus/AIDS », *Annales de l'Académie des Sciences de New York*, 1136(1) (2008), 101–110.
- 34 Ministère du Développement international du Royaume-Uni/Gender and Development Network, « A theory of change for tackling violence against women and girls », 2012, disponible sur : [www.actionaid.org.uk/sites/default/files/doc\\_lib/theory\\_of\\_change\\_on\\_vawg.pdf](http://www.actionaid.org.uk/sites/default/files/doc_lib/theory_of_change_on_vawg.pdf), Fulu et al., 2013.
- 35 LeRoux E, analyse bibliographique de l'université d'Otego sur « The role of faith based organisations in preventing and responding to sexual, intimate partner and gender-based violence in conflict settings : a modified critical interpretive synthesis », SVRI, 2015 ; dialogue du HCR sur la foi et la protection, décembre 2012 ; Session spéciale sur l'engagement religieux et manifestation parallèle sur les données probantes pour les groupes religieux, contributions à la réponse humanitaire au Sommet mondial sur l'action humanitaire, 2016.

## QUELLE EST L'IMPORTANCE DE LA FOI ?

L'engagement dans la foi, les normes de genre et la violence à l'égard des femmes et des filles dans les communautés touchées par des conflits



[learn.tearfund.org](https://learn.tearfund.org)

100 Church Road, Teddington, TW11 8QE, Royaume-Uni

T +44 (0)20 8977 9144 E [publications@tearfund.org](mailto:publications@tearfund.org)